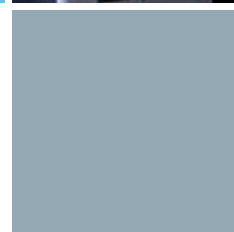
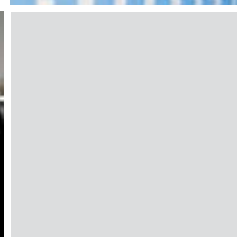


Compagnie du Cambodge

RAPPORT ANNUEL 2005



Compagnie du Cambodge

RAPPORT ANNUEL 2005

Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006

Société anonyme au capital de 23 508 870 euros

Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex - France

Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 - Fax : +33 (0)1 46 96 44 22 - www.bollere.com

RCS Nanterre 552073785

Conseil de surveillance

Au 30 mars 2006

Comte de Ribes

Président

Hubert Fabri

Vice-Président

Cédric de Baillencourt

Représentant Plantations des Terres Rouges

Vincent Bolloré

Représentant Bolloré Participations

Daniel-Louis Deleau

Directoire

Au 30 mars 2006

Jean-Louis Bouquet

Président

Marc Bebon

Directeur

Sébastien Bolloré

Directeur

Sommaire

4	Rapport de gestion
4	Rapport du Directoire
14	Rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne
19	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne
20	Comptes consolidés
20	Bilan
21	Compte de résultat
22	Variation de la trésorerie
23	Variation des capitaux propres
24	Annexe
31	Notes sur le bilan
42	Notes sur le compte de résultat
44	Autres informations
56	Liste des sociétés consolidées
57	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
58	Comptes sociaux
58	Bilan
59	Compte de résultat
60	Annexe
61	Notes sur le bilan
64	Notes sur le compte de résultat
65	Informations diverses
66	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
68	Filiales et participations
70	Rapport général des Commissaires aux comptes
71	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
72	Résolutions

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Directoire

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2005

COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat net consolidé s'établit à 18,8 millions d'euros contre 16,2 millions d'euros en 2004. Il intègre la hausse des dividendes, des plus-values de cession, et une provision sur titres Aegis qui, à fin mars 2006, a été totalement compensée par la hausse du cours depuis le début de l'année.

COMPTES SOCIAUX

Le résultat net social s'élève à 31,2 millions d'euros contre 10,5 millions d'euros en 2004 grâce à une plus-value de 20 millions d'euros constatée lors de la fusion de la Financière Sainte-Marine et de la Compagnie de Pont-l'Abbé. Il profite également d'une progression des dividendes reçus des participations et de plus-values sur cession de titres.

TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2005, la trésorerie de la Compagnie du Cambodge s'élève à 66 millions d'euros en compte courant contre 64 millions d'euros au 31 décembre 2004.

PARTICIPATIONS

SAFA (46,37 %)

Safa Cameroun, filiale de Safa, exploite 8 055 hectares dont 4 455 hectares de palmeraies et 3 600 hectares d'hévéas.

Les productions de l'exercice 2005 sont supérieures à celles de 2004. La production d'huile a progressé de 18 % (12 700 tonnes), principalement grâce à l'amélioration de 13 % des rendements à l'hectare.

La montée en production des jeunes plantations a permis l'augmentation de 25 % du volume de caoutchouc (3 400 tonnes), après un accroissement de 19 % en 2004.

Le chiffre d'affaires 2005 progresse de 17 % et s'établit à 9,9 millions d'euros. Le résultat opérationnel 2005 après la prise en compte de l'impact de mise à juste valeur des plantations s'élève à 5,1 millions d'euros et le résultat net à 4,2 millions d'euros.

SOCFINAL (11,53 %)

Le Groupe est un actionnaire minoritaire important du groupe Socfinal et de sa filiale Socfinasia, l'un des premiers planteurs indépendants dans le monde. Le groupe Socfinal gère des plantations en Indonésie et en Afrique (Liberia, Kenya, Nigeria, Cameroun, Côte d'Ivoire), représentant au total environ 140 000 hectares. Il est présent sur les marchés de l'huile de palme, du caoutchouc et du café.

En Indonésie, Socfindo exploite 48 000 hectares (37 800 hectares de palmiers à huile et 10 100 hectares d'hévéas). Le chiffre d'affaires progresse de 14 % à 95,5 millions d'euros, essentiellement grâce à la hausse de 30 % du prix de vente du caoutchouc et à la forte hausse de la production de semences, qui répond à une demande croissante. Les productions de caoutchouc et d'huile de palme sont stables. Le résultat net de l'exercice 2005 est en hausse de 9 % à 31,4 millions d'euros.

Au Cameroun, Socapalm exploite 27 800 hectares de palmiers. Malgré une production de 77 000 tonnes d'huile de palme, en hausse de 10 %, le chiffre d'affaires est stable à 40 millions d'euros et le résultat net est à l'équilibre. Les résultats sont pénalisés par une baisse des prix de vente d'environ 20 %. Le déstockage par le recours à l'exportation permet de mieux préparer le pic de production prévu en 2006. Les prix sont en progression au début de cette année.

FORESTIÈRE ÉQUATORIALE (60,25 %)

Le résultat net social est un gain de 0,7 million d'euros contre 0,5 million d'euros en 2004. Cette amélioration provient de la hausse des dividendes reçus des participations.

Le résultat net consolidé s'élève à 7,2 millions d'euros contre 15,9 millions d'euros en 2004. Le résultat net consolidé de l'exercice 2004 intégrait une plus-value de 13,2 millions d'euros réalisée lors de la cession de l'activité café-cacao (Dafci). Le résultat net consolidé 2005 profite des bons résultats du chemin de fer Sitarail, qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, en forte progression par rapport à 2004. Le Conseil proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende brut unitaire de 11 000 francs CFA, soit 16,77 euros, en progression de 20 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

IER (47,30 %)

IER est leader mondial des terminaux d'impression et de lecture permettant le traitement sécurisé des flux de passagers. Il est également l'un des leaders mondiaux dans la fourniture d'équipements de contrôle de sécurisation de l'accès des piétons et des véhicules dans les immeubles, les réseaux de transports en commun et les infrastructures publiques sensibles.

IER a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires en augmentation de 25 % par rapport à 2004. La progression du chiffre d'affaires s'explique par l'augmentation des ventes des produits traditionnels et des bornes libre-service multi-compagnies pour les aéroports, des activités de Contrôle d'accès et des activités Identification automatique et par la forte croissance des ventes de RFID (Radio Frequency Identification, système d'identification par radiofréquence). Les ventes des produits traditionnels ont bénéficié de l'obtention d'importants contrats en Espagne, en Afrique du Sud, en Allemagne et en Thaïlande, pour les terminaux d'impression et de lecture, et en France dans les transports et les administrations, pour les bornes. Les ventes de RFID ont connu une forte croissance et les investissements réalisés ont contribué à accroître significativement la capacité de production d'étiquettes radiofréquence. En revanche, le chiffre d'affaires des activités Consommables et Services est en retrait.

Les dépenses de recherche et développement concernant l'ensemble des activités IER ont atteint 11,6 millions d'euros en 2005 et sont intégralement enregistrées en charges. Le résultat opérationnel de l'année 2005, qui demeure négatif, est en amélioration sensible par rapport à 2004.

BOLLORE MÉDIAS INVESTISSEMENTS (55,52 %)

Le Groupe, qui avait acquis en 2004 environ 20 % d'Havas et en était devenu le premier actionnaire, a conclu le 9 juin 2005 une convention avec Sebastian Holdings Inc., actionnaire d'Havas à hauteur de 4 %, afin d'assurer la stabilité à long terme du capital d'Havas. Lors de l'assemblée générale d'Havas du même jour, le Groupe a obtenu la nomination de quatre représentants au Conseil d'administration. Le 12 juillet 2005, Vincent Bolloré a été nommé Président non exécutif du conseil d'administration d'Havas. Au 31 décembre 2005, le groupe Bolloré détenait 23,8 % du capital d'Havas et 27,8 % avec Sebastian Holdings Inc. Havas a réalisé en 2005 un revenu de 1 461 millions d'euros, en baisse de 2 % par rapport à 2004. La croissance organique est de 2,5 %. Le résultat opérationnel s'établit à 128 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à 59 millions d'euros.

FINANCIÈRE DU LOCH (55,50 %)

Au cours de l'exercice, la Financière du Loch a réalisé différentes opérations d'achats et de ventes de titres, réalisant une plus-value globale de 9,8 millions d'euros. Elle a notamment cédé une grande partie de ses participations dans Paris Orléans (3,5 %) et Ingenico (7,7 %).

Aegis

En 2005, le groupe Bolloré a acquis 25,03 % d'Aegis, société de marketing services spécialisée dans les médias et les études de marché, cotée à la Bourse de Londres. Cette participation est répartie entre la Financière du Loch (22,57 %), Nord-Sumatra Investissements (1,64 %) et Bolloré Participations (0,82 %) et représente un investissement d'environ 516 millions d'euros. Le revenu d'Aegis pour l'année 2005 s'élève à 870 millions de livres sterling (1 279 millions d'euros), la croissance organique atteint 7,2 % et le résultat opérationnel 108 millions de livres sterling, en progression de 10,2 %.

Vallourec

À la fin du mois de juin 2005, Vallourec a finalisé le rachat pour 545 millions d'euros des 45 % de sa filiale V&M Tubes détenus par Salzgitter. La réalisation de cet accord annoncé en janvier 2005 met fin aux dispositions existantes entre Vallourec et Salzgitter-Mannesmann Röhren Werke en cas de changement de contrôle de Vallourec.

Au cours du second semestre, après avoir participé à hauteur de ses droits à l'augmentation de capital de 125 millions d'euros, le Groupe a cédé les titres Vallourec détenus par Nord-Sumatra Investissements, dégageant une plus-value nette de 224 millions d'euros. A la suite de ces opérations, il détenait, à travers la Financière du Loch et la Financière Sainte-Marine, au 31 décembre 2005, 17,7 % du capital et 15,4 % des droits de vote.

Au premier trimestre 2006, la Financière du Loch et la Financière de Sainte-Marine ont réalisé de nouvelles cessions de titres pour un montant de 612 millions d'euros, ramenant leur participation dans Vallourec à 7,5 %.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 31 181 076,78 euros ; il vous est proposé de l'affecter de la façon suivante :

(en euros)	
Bénéfice de l'exercice	31 181 076,78
Report à nouveau antérieur ⁽¹⁾	44 662 597,02
Bénéfice distribuable	75 843 673,80
Dividendes	26 867 280,00
Au compte "Report à nouveau"	48 976 393,80

(1) Dont la somme de 457 158 euros prélevée sur le compte de réserves ordinaires et correspondant au montant de la taxe exceptionnelle prévue à l'article 39 de la loi de finances rectificative pour 2004, dont le montant avait été imputé sur le compte report à nouveau à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 48 euros par action au nominal de 42 euros, en progression de 20 % par rapport à 2004.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts (modifié par la loi de finances pour 2006 du 30 décembre 2005), sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement à partir du 16 juin 2006.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	2004	2003	2002
Nombre d'actions	559 735	551 035	551 035
Dividendes (en euros)	40,00 ⁽¹⁾	40,00	20,00
Montant distribué (en millions d'euros)	22,39	22,04	11,02

(1) Le dividende mis en distribution au titre de l'année 2004 était fixé à 40,00 euros par action qui, en application des dispositions de l'article 93 de la loi de finances pour 2005 et de l'article 243 bis du Code général des impôts, était éligible dans son intégralité à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158 2° et 3° du Code général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficiait qu'aux actionnaires personnes physiques.

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Directoire

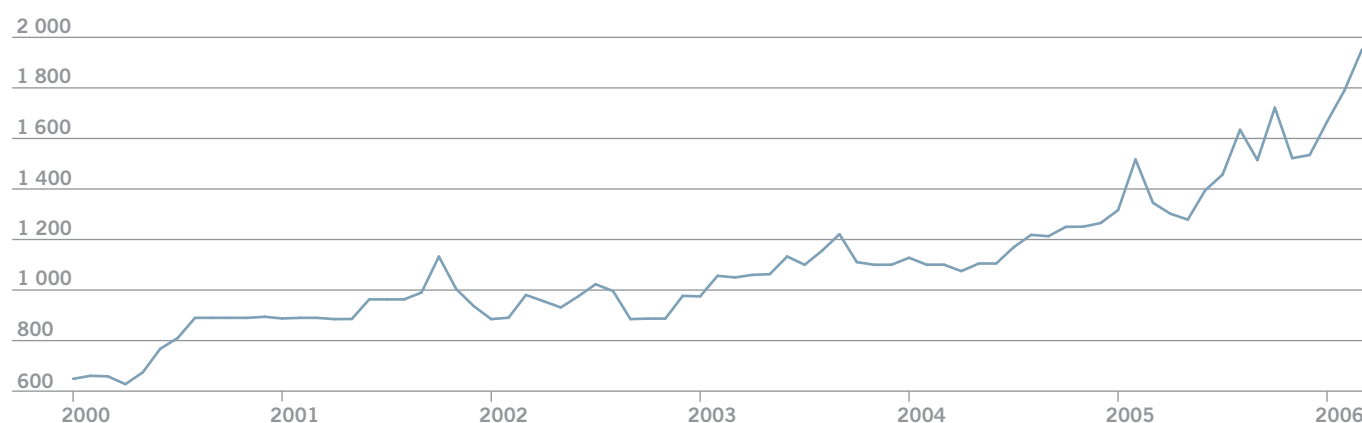
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2005 la répartition du capital est la suivante :

Plantations des Terres Rouges	54,91 %
Compagnie des Glénans	22,05 %
Bolloré	10,66 %
Bolloré Investissement	5,52 %
Autres sociétés du groupe Bolloré	5,64 %
Total groupe Bolloré	98,78 %
Public	1,22 %
Total	100,00 %

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

en euros (moyenne mensuelle)



Cours au 31 décembre 2004	1 250,00 €
Cours au 31 décembre 2005	1 510,00 €
Cours au 1 ^{er} mars 2006	1 807,50 €

Au 1^{er} mars 2006, la capitalisation de la Compagnie du Cambodge s'élève à 1 011,7 millions d'euros.

PRISES DE PARTICIPATIONS

PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES

Les prises de participations acquises dans les sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française ont été, au cours de l'exercice, les suivantes :

Société	Participations acquises en 2005		Total de la participation au 31/12/2005	
	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote
Financière de Sainte-Marine	0,01	0,01	55,53	55,53

Le pourcentage de détention de la Compagnie du Cambodge dans la Financière de Sainte-Marine est passé de 55,52 % à 55,53 % sur l'exercice 2005 ; la prise de participation dans la Financière de Sainte-Marine (0,01 %) est mentionnée ici car elle a été réalisée dans le cadre de la fusion par absorption de la Compagnie de Pont-l'Abbé par la Financière de Sainte-Marine, le 20 décembre 2005.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée par la Société.

PRISES DE PARTICIPATIONS INDIRECTES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-7 du Code de commerce, les prises de contrôle dans les sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française ont été au cours de l'exercice les suivantes :

Société	Participations indirectes acquises en 2005 % en droits de vote	Contrôle au 31/12/2005 % en droits de vote
Société Civile Immobilière de Lombertie	90,00	90,00

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les mandats de Messieurs le Comte de Ribes, Hubert Fabri, Daniel-Louis Deleau, de Bolloré Participations (représentée par Monsieur Vincent Bolloré) et Plantations des Terres Rouges (représentée par Monsieur Cédric de Bailliencourt) arrivent à expiration à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Nous vous proposons de les renouveler pour une durée de trois années soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Conseil constate également que les mandats des Commissaires aux comptes titulaires, Constantin Associés et Gérard Harmand, et des Commissaires aux comptes suppléants, Jean-François Baloteaud et Gilles Cart-Tanneur, arrivent à expiration à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Conseil décide de proposer pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- le renouvellement du mandat de Constantin Associés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;
- la nomination de AEG FINANCES, 4 rue de Châtillon, 75014 Paris, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;
- la nomination de Auditeurs et Conseils Associés, 33 rue Daru, 75008 Paris, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant ;
- la nomination de Michel Bonhomme, 114 rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

CONVENTIONS ARTICLE L. 225-88 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous soumettrons la résolution d'usage relative à l'approbation du rapport spécial de nos Commissaires aux comptes prescrit par l'article L. 225-88 du Code de commerce.

JETONS DE PRÉSENCE

Le montant global maximal des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil de surveillance à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1999 à 21 343 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition de jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil de surveillance, de parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des membres du Conseil de surveillance et du Directoire.

RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2005, par la Société, par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233.16 du Code de commerce, ou par la société qui contrôle votre société, au sens du même article :

- Comte de Ribes, Président du Conseil de surveillance
Rémunération : 172 720 euros
Jetons de présence : 10 675 euros
- Daniel-Louis Deleau, Membre du Conseil de surveillance
Jetons de présence : 2 288 euros
- Hubert Fabri, Membre du Conseil de surveillance
Jetons de présence : 6 894 euros
- Bolloré Participations, Membre du Conseil de surveillance
Jetons de présence : 17 558 euros
- Plantations des Terres Rouges, Membre du Conseil de surveillance
Jetons de présence : 2 288 euros

- Jean-Louis Bouquet, Président du Directoire
Jetons de présence : 7 625 euros

- Marc Bebon, Membre du Directoire
Rémunération : 38 867 euros
Jetons de présence : 2 300 euros

Aucun contrat de service ne prévoyant l'octroi d'avantage à son terme ne lie les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire à la Société ou l'une quelconque de ses filiales.

MANDATS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

COMTE DE RIBES PRÉSIDENT ET MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 4 juin 2003 (R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2005

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge
- Président d'honneur de Société Industrielle et Financière de l'Artois, et d'IER
- Vice-Président de Bolloré Investissement
- Directeur général de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard
- Administrateur de Bolloré, Bolloré Investissement, Ciments français, IER, Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge, Société Financière HR
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'administration de Financière Moncey

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Président de Redlands Farm Holding
- Vice-Président de Société Financière des Caoutchoucs (Socfin), Socfin Plantations Sdn Bhd
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges, Société Financière des Caoutchoucs (Socfin), Nord Sumatra Investissements, SFA
- Représentant permanent de la Société Anonyme Forestière et Agricole (Safa) au Conseil de Safa Cameroun
- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Socfinasia, Socfinal, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB)

HUBERT FABRI VICE-PRÉSIDENT - MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 4 juin 2003 (R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2005

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006)

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Directoire

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odé, Société Anonyme Forestière et Agricole (Safa), Société Industrielle et Financière de l'Artois, Terres Rouges Consultants
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge
- Représentant permanent de Financière V au Conseil d'administration de Compagnie des Glénans

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Immobilière de la Pépinière, Induservices, Liberian Agricultural Company, Mopoli, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Socfin, Socfinal, Socfinaf Cy Ltd, Socfinasia, Socfinco, Socfininter, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol)
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB)
- Administrateur de Forestière Équatoriale, Safa Cameroun, Nord Sumatra Investissements, Plantations Nord Sumatra Ltd, Plantations des Terres Rouges, Mopoli Luxembourg, Socfinde, Socfindo, Terrasia, Okomu Oil Palm Cy
- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, Red Lands Roses, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm)

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 4 juin 2003 (R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2005

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006)

Représentant permanent : Cédric de Baillencourt

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

Néant

BOLLORÉ PARTICIPATIONS

MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 4 juin 2003 (R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2005

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006)

Représentant permanent : Vincent Bolloré

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge
- Administrateur de Bolloré, Bolloré Investissement, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie des Glénans, Financière de l'Odé, IER, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Anonyme Forestière et Agricole, Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Administrateur de Agro Products Investment Company Limited, Bereby Finances, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Nord Sumatra Investissements, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Safa Cameroun, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm), Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, SDV Cameroun, SDV Congo, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB), SDV Côte d'Ivoire, Red Lands Roses, Compagnie Internationale de Cultures, Induservices, Plantations des Terres Rouges, SFA, Socfinal, Socfinasia, Socfinde, Terrasia

DANIEL-LOUIS DELEAU

MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 4 juin 2003 (R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2005

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Président du Conseil d'administration de Agro Products Investment Co Lt, Terrasia, SFA
- Administrateur de Afico, Babcock Redlands Corporation, BB Groupe, Compagnie Internationale de Cultures, Florida Redlands Corporation, Induservices, Immobilière de la Pépinière, Mopoli, Plantations des Terres Rouges, PTR Finances, Safa Cameroun, Socfinal, Socfin Company Berhad, Socfinasia, Socfininter, Plantations Nord Sumatra Ltd, Redlands Farm Holding Ltd, Cook Redlands Corporation
- Représentant permanent de SFA dans Cormoran Participations, Arlington Investissements, Carlyle Investissements, Dumbarton Invest, Latham Invest, Madison Investissements, Montrose Invest, Morisson Investissements, Peachtree Invest, Renwick Invest, Swann Investissements

JEAN-LOUIS BOUQUET

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Date d'entrée en fonction : 12 décembre 2002

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Président de batScap, Socotab et Compagnie du Cambodge
- Gérant de Compagnie de Malestroit
- Administrateur de Bolloré Investissement, batScap et Socotab
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Financière de Cézembre
- Représentant permanent de Bolloré Investissement au Conseil de SFDM
- Représentant permanent de Financière de Cézembre au Conseil de MP 42
- Représentant permanent de Financière de l'Odé aux Conseils de Bolloré et Compagnie des Glénans
- Représentant permanent de Société Industrielle et Financière de l'Artois au Conseil de Rivaud Innovation
- Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Directeur général de JSA Holding BV
- Administrateur de African Investment Company, Cormoran Participations
- Représentant permanent de la Société Industrielle et Financière de l'Artois au Conseil de la Société Havraise Africaine de Négoces (Shan)

MARC BEBON**MEMBRE DU DIRECTOIRE**

Date d'entrée en fonction : 12 décembre 2002

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Président de Bolloré Médias Investissements, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Kerdevot, Compagnie de l'Île de Houat, Compagnie de Pleuven, Compagnie de Port-Manech, Compagnie de Rosmadec, Compagnie des Monts d'Arrée, Compagnie du Cap Coz, Compagnie du Fort Cigogne, Financière Arnil, Financière de Combrit, Financière de Concarneau, Financière de Port la Forêt, Financière de Redon, Financière du Letty, Financière V, Omnium Bolloré, Sofiprom
- Président-directeur général de Compagnie des Glénans
- Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge
- Administrateur de Compagnie des Glénans et MP 42
- Représentant permanent de BB Groupe au Conseil de Bolloré Participations
- Représentant permanent de Bolloré Médias Investissements au Conseil d'Havas
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Bolloré Investissement, de Financière de l'Odette
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge aux Conseils de Compagnie des Tramways de Rouen, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard et Société Industrielle et Financière de l'Artois
- Représentant permanent de Financière de Cézembre au Conseil de Société de Culture des Tabacs et Plantations Industrielles
- Représentant permanent de Financière V au Conseil de Bolloré
- Représentant permanent de MP 42 au Conseil de Kerné Finance
- Représentant permanent de Omnium Bolloré à la Présidence de la Compagnie de Locronan
- Représentant permanent de Bolloré à la Présidence de Compagnie Saint-Gabriel

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Directeur général de JSA Holding BV
- Administrateur de Dumbarton Invest, Latham Invest, Montrose Invest, Morisson Investissements, Renwick Invest et Swann Investissements
- Représentant permanent de Financière de Beg Meil au Conseil de Participaciones y gestion financiera
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de Société Havraise Africaine de Négoces (Shan)

SÉBASTIEN BOLLORÉ**MEMBRE DU DIRECTOIRE**

Date d'entrée en fonction : 30 mars 2006

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Administrateur de Bolloré participations
- Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge
- Représentant permanent de Financière de l'Odette au Conseil de Compagnie des Glénans

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Directoire

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ

(art. L. 225-100 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2005	
Autorisation donnée au Directoire d'émettre des obligations subordonnées ou non ou des bons de souscription d'obligations de même type	Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2003 : Autorisation jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 200 000 000 euros Validité autorisation : 5 ans à compter de la date de l'Assemblée générale ordinaire (jusqu'au 4 juin 2008)
Délégation de compétence consentie au Directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2005 (1^{re} résolution) : Les augmentations de capital ne pourront dépasser 7 700 000 euros Le montant nominal des valeurs constituant des titres d'emprunt ne pourra excéder 200 000 000 euros Validité autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 8 août 2007)
Délégation de pouvoir consentie au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2005 (2^e résolution) : Validité autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 8 août 2007)
Délégation de compétence consentie au Directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2005 (3^e résolution) : Les augmentations de capital ne pourront dépasser 7 700 000 euros Validité autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 8 août 2007)
Délégation de compétence consentie au Directoire à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés	Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2005 (4^e résolution) : Dans la limite de 1 % des titres composant le capital au 8 juin 2005 Validité autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 8 août 2007)

DONNÉES SOCIALES

La Société n'a pas de salariés mais détient une participation de 47,30 % dans le capital d'IER, qui emploie 1 024 personnes. Elle détient également une participation de 60,25 % dans le capital de la société Forestière Équatoriale qui contrôle indirectement la société Sitarail, laquelle emploie 1 393 personnes.

Le groupe Bolloré inscrit sa stratégie dans la perspective d'un développement durable. Il a pour objectif d'ancrer dans le long terme sa croissance, ses préoccupations sociales, éthiques et environnementales. Créateur de produits novateurs de haute technologie, il veut être un acteur majeur aussi bien du progrès économique que du maintien d'un environnement propre et sain.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Le Groupe s'est engagé à défendre des causes communes à l'ensemble de ses métiers :

- inventer les produits du futur tout en préservant les ressources non renouvelables, la diversité biologique et les espaces naturels,
- gérer et maîtriser les risques industriels en développant une culture de la sécurité des biens et des personnes,
- respecter les systèmes de valeurs, politiques et culturelles, des marchés sur lesquels il est présent,
- définir une culture d'entreprise basée sur le sens de la responsabilité sociale, le respect des personnes et de la légalité, l'esprit d'équipe, l'intégrité.

ÉTHIQUE

La diversité des métiers du Groupe nécessite l'adhésion à des valeurs communes, dans le respect de principes caractérisés par le professionnalisme, l'esprit d'équipe, le partenariat, le sens de la responsabilité sociale, le strict respect de la légalité, la protection de l'environnement. C'est pourquoi le groupe Bolloré a élaboré une charte d'éthique développant ces principes que chaque division a adaptée à ses propres activités et à son propre environnement.

Remise aux nouveaux collaborateurs lors de leur arrivée, cette charte est un vecteur de communication qui constitue leur référence commune quels que soient leur division ou leur secteur géographique.

RESSOURCES HUMAINES

Le développement des compétences au service de la performance

Les responsables opérationnels suivent en permanence l'évolution des marchés et des nouvelles technologies. En relation étroite avec les directions des ressources humaines, ils s'assurent de l'adaptation continue des compétences des salariés aux différents métiers du Groupe afin de maintenir et développer l'expertise professionnelle. L'échange des bonnes pratiques facilité par la mobilité inter-métiers et inter-zones géographiques est aussi une source de progrès continu pour les organisations du Groupe.

Le Groupe a, d'autre part, conçu des séminaires destinés à favoriser l'évolution de carrière des collaborateurs. Les thèmes de ces séminaires sont variés et portent sur la connaissance du Groupe, le management des hommes, la maîtrise de la communication, la négociation et l'initiation à l'économie d'entreprise.

Ces séminaires se déroulent en français et en anglais.

L'intégration et la mobilité

L'implantation du Groupe sur tous les continents facilite la richesse et la diversité des expériences et du savoir-faire de l'ensemble des collaborateurs. Les équipes nouvelles en bénéficient prioritairement en participant à des séminaires Groupe qui leur permettent de mieux découvrir les activités, d'échanger avec les opérationnels des différents métiers et de pouvoir préparer l'évolution de leur carrière au sein du Groupe.

Les souhaits de mobilité sont pris en considération par les opérationnels et les directions des ressources humaines qui rechercheront la meilleure adéquation entre l'épanouissement des candidats à la mobilité et le développement du Groupe.

La solidarité et l'ouverture au monde

La recherche de synergies entre les différents métiers du Groupe est l'occasion pour les équipes de développer les connaissances et la solidarité entre les hommes : recherche de solutions d'emplois, formation, acquisitions de compétences.

Le Groupe continue d'impliquer ses collaborateurs dans la solidarité aux autres, en particulier à travers la Fondation de la Deuxième Chance, où chacun peut instruire ou suivre un projet de rebond de vie.

TERMINAUX ET SYSTÈMES SPÉCIALISÉS – IER

RECRUTEMENT, ACCUEIL ET INTÉGRATION DES COLLABORATEURS

Suresnes

En complément du CAPIER (Circuit d'Accueil Pour une Intégration en Entreprise Réussie) qui constitue la première étape de l'intégration des nouveaux collaborateurs, IER réunit, depuis 2005, lors de déjeuners-rencontres, son Président, des collaborateurs récemment engagés et des responsables hiérarchiques. Ce moment d'échange privilégié illustre, une fois encore, la volonté d'IER d'enrichir sa politique d'accueil et d'accompagnement des nouveaux embauchés.

États-Unis (Belton)

IER Inc. s'est affiliée à la Chambre de commerce de Belton, Texas, qui soutient le développement économique dans la région.

À ce titre, IER Inc. propose des emplois aux résidents et paye une taxe sur la propriété destinée à soutenir les écoles, les initiatives locales et les projets d'intégration sociale.

IER Inc. mène une politique de recrutement progressiste, soucieuse de rejeter toute discrimination basée sur la race, l'âge, le sexe ou la religion. IER Inc. a développé un programme de formation ambitieux portant notamment sur la maîtrise de l'anglais écrit et parlé.

Enfin, il faut noter que plus de 66 % des collaborateurs d'IER Inc. ont plus de 40 ans.

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Directoire

FORMATION ET GESTION DES COMPÉTENCES

Formation

Comme les années précédentes, IER a mis en œuvre en 2005 un plan de formation nettement supérieur à son obligation légale.

Ce plan a répondu à une volonté de développement des compétences, d'adaptation au poste de travail et de maîtrise des nouvelles technologies.

Par ailleurs, IER ayant pour objectif de proposer à ses clients une "offre globale" incluant non seulement des solutions matérielles, mais aussi logicielles, services et prestations, la Direction des ressources humaines, en collaboration avec les managers, a mis en place deux axes de formations pluriannuelles : l'une dédiée à la Force commerciale, l'autre à son département Études Logiciels.

Ces formations, programmées sur deux années, sont destinées à l'ensemble des collaborateurs des départements concernés.

Des programmes de formation spécifique ont été établis avec les managers et des consultants externes sélectionnés en fonction de leur connaissance des métiers d'IER.

- Formation commerciale approche grands comptes et ventes complexes

Une approche Grands Comptes et Ventes de solutions complexes a été définie et mise en place. Elle permet à notre force de vente d'appréhender la commercialisation d'une "offre globale".

- Formation logicielle intégrant les matériels produits
- IER poursuit son évolution vers une solution complète logicielle intégrant les matériels de type bornes ou imprimantes.

Pour acquérir de nouvelles compétences dans les outils Web, ou l'exploitation de logiciels libres, les équipes de développement ont suivi des programmes de formation dédiés à ces nouvelles composantes. Cet effort de formation pluriannuelle permet ainsi à IER de pérenniser son expertise de solutions logicielles dans ses équipements.

Gestion des compétences

L'entreprise a lancé un chantier compétences aux fins de définir les filières métiers pour améliorer la gestion du personnel. Cet outil a été présenté aux représentants du personnel dans la perspective de la gestion des fonctions nécessaires à l'accompagnement de l'évolution des techniques et des produits.

COMMUNICATION

Un important travail d'information vers les collaborateurs a été effectué au cours de l'année 2005 sur deux aspects :

- généralisation de la mise à disposition sur intranet d'informations générales telles que les accords, procédures, couvertures prévoyance...
- déploiement d'un nouvel outil afin de donner un accès à un libre service Ressources humaines individuel, qui permet de consulter et mettre à jour ses informations personnelles (situation familiale, coordonnées bancaires...), de déposer et suivre ses jours de congés et de connaître en permanence le planning de son équipe.

Par ailleurs, et en parallèle à la politique de communication formelle existante (journal interne, site intranet, site internet...), la Direction des opérations internationales d'IER a élaboré, à l'attention de tous les services, une action de communication interne par la mise en place de réunions d'information sur la stratégie commerciale. Cette opération traduit l'effort de l'entreprise en matière d'information du personnel sur sa stratégie.

ENVIRONNEMENT, CONDITIONS DE TRAVAIL

IER, soucieux d'exercer ses activités en respectant les impératifs environnementaux et en adéquation avec les normes nationales et européennes, a édicté sa Charte environnementale et décrit les actions engagées pour s'y conformer.

Le groupe IER s'engage ainsi concrètement en 2006 sur la poursuite du déploiement des directives européennes RoHS et DEEE dans sa politique de conception de nouveaux produits et dans sa gestion du parc installé en clientèle.

Sur son site de production (Besançon), et dans le cadre de l'amélioration de sa politique d'environnement, IER a investi dans le raccordement et l'installation de stations de relevage vers le réseau public.

Afin de mieux protéger son patrimoine et de mieux assurer la protection des biens et des personnes, IER renforce le système de clôtures et crée des portails d'accès autour de son site. Par ailleurs, un système de détection incendie est installé dans ses bâtiments.

DIALOGUE AVEC LES COLLABORATEURS

L'importance qu'attache le groupe IER au dialogue entre collaborateurs est soulignée par le renforcement de la politique annuelle d'entretiens individuels de fonctionnement. Un effort important a été consacré en 2005 et sera poursuivi sur 2006, conduisant chaque collaborateur à échanger au moins une fois par an, dans un cadre structuré et constructif, avec sa hiérarchie directe. Les bénéfices induits en sont un approfondissement des compétences et savoir-faire des collaborateurs, éléments qui peuvent alors s'exprimer en meilleure adéquation avec les besoins de l'entreprise.

INNOVATION ET QUALITÉ

Les sites du groupe IER sont tous sous démarche de Qualité totale et certifiés ISO 9001 ou en cours de certification pour les derniers sites créés.

La qualité est vécue au quotidien par la fixation d'objectifs formulés tels que la fiabilité des produits en clientèle ou le respect des délais de fabrication.

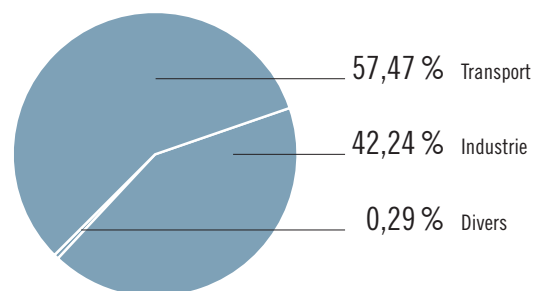
La démarche Qualité mise en œuvre au sein du groupe IER est participative et repose sur l'implication et l'appropriation par chacun des méthodes Qualité.

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2005

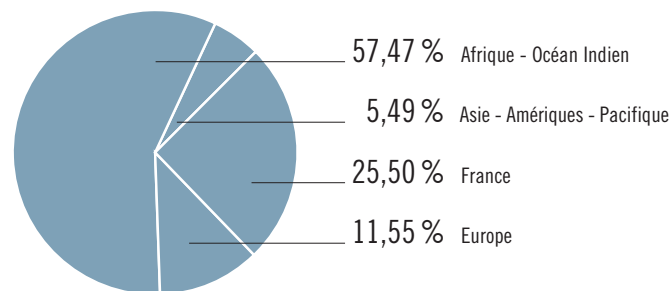
EFFECTIFS PAR ZONE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France	Europe	Afrique, océan Indien	Asie, Amériques, Pacifique	Total
Transport	0	0	1 393	0	1 393
Industrie	614	280	0	130	1 024
Divers	4	0	0	3	7
Total	618	280	1 393	133	2 424

Répartition des effectifs par activité



Répartition des effectifs par zone géographique



EFFECTIFS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Au 31 décembre 2005, 439 personnes étaient des cadres (soit 18,11 %) et 1 985 des non-cadres (soit 81,89 %).

	Cadres	Non-cadres
	439	1 985
Pourcentage	18,11 %	81,89 %

EFFECTIFS PAR GENRE

	Hommes	Femmes
	2 086	338
Pourcentage	86,06 %	13,94 %

EMBAUCHES/DÉPARTS

Le groupe Compagnie du Cambodge a procédé à 257 embauches, dont 69,65 % correspondent à des embauches sous contrats à durée indéterminée.

	Effectifs	% Embauche Total
CDI	179	69,65 %
CDD	78	30,35 %
Total	257	100,00 %

Le nombre total de départs a été de 271 personnes au cours de l'année 2005.

	Effectifs	% Départ Total
Licenciements économiques	14	5,17 %
Licenciements non économiques	45	16,61 %
Fin de CDD	62	22,88 %
Mutations	4	1,48 %
Démissions	48	17,71 %
Retraites	51	18,82 %
Autres motifs	47	17,34 %
Total	271	100,00 %

DONNÉES RELATIVES À LA MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

	Unité de mesure	Données 2005
Consommation de matières premières		
Eau	m³	
Consommation d'énergie		
Électricité	MWh	
Fuel pour poids lourds, engins, usine	L	
Fuel et diesel oil pour navires	T	
Fuel et diesel oil pour locomotives	L	10 021 042
Gaz	m³	6 314

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation des travaux du Conseil, les procédures de contrôle interne mises en place par la Société et les éventuelles limitations que le Conseil de surveillance apporte aux pouvoirs du Directoire

En application de l'article 117 de la loi du 1^{er} août 2003 relative à la transparence financière dans les entreprises, le Président du Conseil de surveillance rend compte aux actionnaires dans le présent rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles et des services centraux du Groupe. Ces travaux ont été conduits en particulier par les Directions juridique et de l'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière.

Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes.

I. LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les statuts ne prévoient pas de règles particulières de convocation du Conseil.

Afin de permettre à un nombre maximum de membres du Conseil de surveillance d'assister aux séances du Conseil de surveillance, les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance, et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre.

Cette manière de procéder donne des résultats appréciables puisqu'on constate que le taux de présence aux réunions du Conseil de surveillance est élevé.

Ainsi, le Conseil s'est réuni deux fois au cours de l'exercice, les 31 mars et 29 septembre 2005, étant précisé que tous les membres étaient présents.

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de lui permettre de faire part de ses observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque membre qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les membres à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Le Conseil de surveillance en séance du 29 septembre 2005 a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque membre du Conseil de surveillance aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Concernant les résultats de l'évaluation, les membres du Conseil de surveillance ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les membres du Conseil de surveillance ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition et qui permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

Par ailleurs, la composition du Conseil permet la réunion de compétences reconnues, notamment industrielles, financières et bancaires, qui s'expriment de façon permanente et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Le Conseil de surveillance est présidé par le Comte Edouard de Ribes. En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, aucune limitation n'a été apportée par le Conseil de surveillance aux pouvoirs du Directoire.

II. DÉFINITION ET OBJECTIFS EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

La Société ayant une activité de holding, le contrôle interne s'étend à toutes les sociétés contrôlées notamment les sociétés cotées et celles ayant une incidence significative sur les comptes consolidés du fait de leur intégration dans le périmètre de consolidation.

Le groupe Compagnie du Cambodge est inclus dans le groupe Bolloré Investissement, les procédures de contrôle interne s'appliquant à la société Compagnie du Cambodge et à ses filiales sont donc principalement celles de Bolloré Investissement.

RÉFÉRENTIEL DU CONTRÔLE INTERNE

La méthodologie du référentiel COSO (Committee of Sponsoring Organization of the Treadway Commission) définit le contrôle interne comme un processus mis en œuvre par la Direction générale et le personnel de l'entreprise, à quelque niveau que ce soit, destiné à fournir en permanence une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants : réalisation et optimisation des opérations, fiabilité des informations financières, conformité aux lois et réglementations en vigueur.

Selon ce référentiel, le contrôle interne recouvre : l'environnement du contrôle, l'évaluation des risques, les activités de contrôle, l'information et la communication des données nécessaires pour gérer et contrôler les opérations, le pilotage des outils de contrôle.

Comme tout système de contrôle, il vise à donner une assurance raisonnable que les risques sont maîtrisés ; il ne peut cependant fournir une garantie absolue qu'ils soient totalement éliminés.

OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Dans ce cadre, les objectifs principaux assignés au contrôle interne en vigueur chez Compagnie du Cambodge sont les suivants :

- veiller à ce que les actes de gestion, la réalisation des opérations et les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre des orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, par les normes, règles et valeurs internes à l'entreprise ;
- s'assurer que les informations de nature comptable, financière et de gestion qui sont communiquées aux organes de l'entreprise, aux actionnaires et aux tiers sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de l'entreprise ;
- prévenir et maîtriser les risques principaux résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude ;
- s'assurer que les données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques sont connues de façon précise et régulière ;
- vérifier que les opérations sont optimisées et permettent ainsi par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du Groupe d'atteindre les objectifs de base, de performance, de rentabilité et de protection du patrimoine.

III. UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ORGANISATIONS DU GROUPE

CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne de Compagnie du Cambodge repose sur les principes suivants :

L'indissociabilité du contrôle interne et des opérations

L'organisation du Groupe repose sur une structure découpée en divisions opérationnelles qui bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de leurs opérations et de leurs performances financières. Chacune des fonctions dans les différents métiers de Compagnie du Cambodge est responsable de la définition de son propre dispositif de contrôle pour réaliser et optimiser les opérations dont elle a la responsabilité, pour protéger les actifs qu'elle utilise et pour gérer les risques auxquels elle peut être confrontée.

Un ensemble très complet de délégations

Le fonctionnement de Compagnie du Cambodge repose sur une délégation étendue de pouvoirs et un contrôle de ces délégations. Ce mode de fonctionnement tient compte de la diversité des activités du Groupe et permet d'adapter les systèmes de contrôle interne à chaque organisation. Il vise à responsabiliser chaque acteur sur la mise en œuvre des politiques Groupe et métiers, sur le respect des décisions et des orientations des organes compétents et sur la conformité aux lois et aux règlements en vigueur dans les pays d'implantation des filiales.

Le principe de séparation des fonctions

Il s'exerce dans la séparation des fonctions opérationnelles d'une part, comptables et financières d'autre part. Ces dernières, présentes dans la plupart des unités, élaborent la mesure des performances, assurent l'existence, l'exhaustivité et la fiabilité des informations et initient la remontée régulière et consistante des données vers les dirigeants et les fonctions centrales.

LES PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

Le Conseil de surveillance

Dans chaque filiale de Compagnie du Cambodge, le Conseil de surveillance examine la stratégie et les orientations de l'activité de la société proposées par la direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque membre du Conseil de surveillance reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les directions d'entités

Elles appliquent les orientations des Conseils d'administration ou de surveillance au sein de chaque entité. Assistées de leurs services contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leurs conseils d'administration et aux comités de direction.

Le comité de direction propre à chaque division

En charge, pour les filiales et établissements qui leur sont rattachés, de la revue périodique des éléments financiers et opérationnels, ainsi que de leurs évolutions par rapport aux budgets approuvés.

Des fonctions centrales

Elles assurent un rôle de conseil et de support, notamment au travers de leur participation aux comités mensuels de résultats réunis sous l'autorité de la direction générale du Groupe.

L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne central intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, un suivi de missions précédentes et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient des formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

Rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation des travaux du Conseil, les procédures de contrôle interne mises en place par la Société et les éventuelles limitations que le Conseil de surveillance apporte aux pouvoirs du Directoire

L'audit évalue de façon indépendante l'application et le respect des procédures internes et propose des améliorations à la direction générale des sociétés auditées. Les rapports d'audit sont destinés à ces dernières, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et à la direction financière. L'audit interne applique les principes généralement admis dans la profession.

Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse annuelle des conclusions de leurs travaux à la direction financière et à la direction générale du Groupe.

Les comptes de Compagnie du Cambodge sont certifiés conjointement par le cabinet Constantin Associés représenté par Jean-Paul Séguret et Gérard Harmand (titulaires). Tous deux ont été nommés pour six ans par l'assemblée générale du 14 juin 2000.

PRINCIPES, PROCÉDURES ET ENVIRONNEMENT

Le système de contrôle interne s'appuie sur des références internes applicables dans l'ensemble des sociétés consolidées.

Une charte d'éthique

Le Groupe a élaboré une charte d'éthique qui affirme les valeurs et les principes qui s'appliquent en son sein et que chaque division doit adapter à ses propres activités et environnement; désireux que cette démarche éthique soit amplifiée, actualisée et complétée si nécessaire, le Groupe conduit une réflexion prenant en compte les évolutions notamment réglementaires.

Un corpus de normes comptables et financières

Compagnie du Cambodge dispose d'un ensemble de règles et méthodes comptables et d'un système de contrôle interne comptable qui ont été élaborés dans l'objectif de produire une information financière fiable, sincère et de qualité homogène. Ainsi les procédures visent à s'assurer que les transactions sont autorisées, correctement exécutées, enregistrées et reportées, et que les lois et réglementations sont respectées.

Ces règles sont adaptées aux spécificités propres à chaque division.

Environnement comptable

Compagnie du Cambodge applique depuis le 1^{er} janvier 2005 les normes IFRS conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002.

Le processus de passage à ces normes a été décrit dans le rapport annuel 2004.

Dorénavant, la Direction financière du Groupe s'assurera de la stricte application de ces normes, de leurs évolutions et interprétations sous le contrôle des Commissaires aux comptes.

IV. UNE VÉRIFICATION PERMANENTE DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE

PROCESSUS ET ORGANISATION DES CONTRÔLES

Les activités de contrôle sont gérées et mises en œuvre en continu. L'adéquation des contrôles et des actions correctrices par rapport aux risques est vérifiée en temps réel.

Le processus budgétaire

Compagnie du Cambodge s'appuie sur un processus budgétaire décentralisé au niveau le plus fin de l'organisation, dans le souci de responsabiliser sur des objectifs les directeurs généraux des filiales. Ce processus repose sur un budget préparé et validé en fin d'année par les directions générales afin d'intégrer les évolutions les plus récentes en termes d'activité. Chaque division décline son budget par entité et par zone géographique et remonte une information consolidée aux directions générale et financière du Groupe. Ce budget couvre aussi bien les aspects de résultat que de suivi du BFR (besoin en fonds de roulement), maîtrise des investissements et de la trésorerie.

Contrôle et remontée des informations comptables et financières et des principaux indicateurs

Ils sont assurés par la direction du contrôle du Groupe et plus particulièrement par les départements de consolidation et de contrôle de gestion qui lui sont rattachés. Leurs interlocuteurs directs sont les départements comptables et financiers de chaque division, responsables de la supervision et de l'analyse des variations de leurs résultats pour leurs métiers respectifs.

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle et annuelle; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit complet au 31 décembre qui portent à la fois sur les comptes sociaux des entités du périmètre et sur les comptes consolidés; une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Mensuellement, chaque division établit un compte de résultat et un bilan complet par entité de reporting ainsi que des commentaires et analyses sur les évolutions par rapport au budget et à l'exercice précédent.

Le processus d'élaboration des comptes consolidés

En tant que société astreinte à publier des comptes consolidés, Compagnie du Cambodge a recours au dispositif de contrôle interne mis en place au niveau du Groupe pour l'élaboration de la consolidation des comptes, s'appuyant sur les éléments suivants :

- un service de consolidation unique pour l'ensemble du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des organigrammes des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation de l'entité consolidante qui diffuse des instructions à toutes les sociétés consolidées ;
- le respect strict des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;

- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

GESTION ACTIVE DES RISQUES

La gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque entité qui rend compte à sa division en fonction de leur matérialité. Par ailleurs, la Direction juridique fournit son assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative.

Mise en place d'une cartographie des risques

Afin de mieux évaluer et contrôler les risques inhérents au fonctionnement de chaque entité, une démarche globale de cartographie des risques a été initiée en 2005 par la Direction financière du Groupe.

L'objectif est d'identifier les risques majeurs et de rechercher les améliorations susceptibles d'en réduire la fréquence et l'impact.

La division Distribution d'énergie a été choisie comme entité pilote et la démarche devrait être étendue à l'ensemble des activités du Groupe.

Le système d'information et d'autorisation

Outre le dispositif de remontée des performances opérationnelles et financières, un ensemble d'outils permet d'apprécier quotidiennement les positions de trésorerie de la Société et de ses filiales. De même, les investissements et désinvestissements, les ouvertures de crédit ou les mises en place de cautions bancaires et douanières font l'objet d'une procédure d'autorisation impliquant les fonctions centrales du Groupe.

V. UN RENFORCEMENT RÉGULIER DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

Code de déontologie

Le Groupe a poursuivi en 2005 ses actions visant à actualiser sa charte d'éthique.

En début d'année, il a été mis en place une obligation de déclaration par les dirigeants de toutes opérations réalisées sur les titres de la Société, que celles-ci concernent les dirigeants eux-mêmes ou les personnes qui leur sont étroitement liées.

Un manuel de procédures administratives et financières

L'ensemble des procédures financières mais aussi opérationnelles, administratives et juridiques a été regroupé dans un manuel disponible par intranet, facilitant l'accès, la diffusion et la gestion du cadre normatif de Compagnie du Cambodge.

Le développement et l'uniformisation de certains logiciels de gestion

Dans de nombreux métiers du Groupe (notamment dans le transport) et au sein des fonctions centrales, ces systèmes en cours de déploiement visent à favoriser la circulation et le traitement d'informations opérationnelles et surtout financières.

La responsabilité environnementale

Le département Audit adresse chaque année un questionnaire aux différentes entités sur les actions de développement durable dans les domaines du social, du sociétal et de l'environnemental. L'analyse des réponses permet de recenser les réalisations et d'identifier les actions nouvelles à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs fixés par le Groupe.

Au titre de l'environnemental, un réseau de référents des entités se réunit au siège de la Société afin de mettre en commun les compétences et de s'assurer de la bonne application des réglementations françaises et européennes. Ce groupe de travail a également vocation à définir un programme de formation pour les intervenants de terrain.

Le Président
du Conseil de surveillance

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, le Conseil de surveillance a pris connaissance et exercé son contrôle sur les comptes sociaux au 31 décembre 2005 arrêtés par le Directoire.

Il approuve sans réserve ces comptes qui se traduisent par un bénéfice net comptable de 31 181 076,78 euros.

Les membres du Conseil de surveillance ont également examiné le rapport de gestion du Directoire sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé et ont donné leur accord sur ses termes.

Votre Conseil de surveillance accepte la proposition d'affectation de résultat établie par le Directoire, à savoir :

(en euros)	
Bénéfice de l'exercice	31 181 076,78
Report à nouveau antérieur ⁽¹⁾	44 662 597,02
Bénéfice distribuable	75 843 673,80
Dividendes	26 867 280,00
Au compte "Report à nouveau"	48 976 393,80

(1) Dont la somme de 457 158 euros prélevée sur le compte de réserves ordinaires et correspondant au montant de la taxe exceptionnelle prévue à l'article 39 de la loi de finances rectificative pour 2004, dont le montant avait été imputé sur le compte report à nouveau à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 48 euros par action au nominal de 42 euros, en progression de 20 % par rapport à 2004.

Les principaux actifs détenus par la Compagnie du Cambodge sont :

Bolloré Médias Investissements	55,52 %
Financière du Loch	55,50 %
Financière de Sainte Marine	55,53 %
Forestière Equatoriale	60,25 %
Rivaud Loisirs Communication	82,29 %
IER	47,30 %
Société Anonyme Forestière et Agricole	46,37 %
Safacam	20,32 %
Financière Moncey	36,69 %
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	31,50 %
Rivaud Innovation	28,60 %
Compagnie des Tramways de Rouen	27,23 %
Financière de l'Odéon	14,31 %
Socfinal	11,53 %

Conformément à la loi, le Conseil de surveillance a pris acte que le Directoire avait indiqué dans son rapport de gestion les données sociales et environnementales liées à son activité, étant ici précisé que la Société n'a pas de salariés mais détient une participation de 47,30 % dans le capital d'IER, qui emploie 1 024 personnes. Elle détient également une participation de 60,25 % dans le capital de Forestière Equatoriale qui contrôle indirectement la société Sitarail, laquelle emploie 1 393 personnes.

En application de l'article 117 de la loi sur la Sécurité Financière du 1^{er} août 2003, et en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil de surveillance a établi un rapport, ci-après annexé, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne.

Le Conseil de surveillance constate que les mandats de Messieurs le Comte de Ribes, Hubert Fabri, Daniel-Louis Deleau, de Bolloré Participations (représentée par Monsieur Vincent Bolloré) et Plantations des Terres Rouges (représentée par Monsieur Cédric de Bailliencourt) arrivent à expiration à la prochaine assemblée générale ordinaire et propose à l'assemblée de les renouveler pour une durée de 3 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

Le Conseil de surveillance constate également que les mandats des commissaires aux comptes titulaires, Constantin Associés et Gérard Harmand, et des commissaires aux comptes suppléants, Jean-François Baloteaud et Gilles Cart-Tanneur arrivent à expiration à la prochaine assemblée générale ordinaire et décide de proposer pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- le renouvellement du mandat de Constantin Associés en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- la nomination de AEG Finances - 4 rue de Châtillon - 75014 Paris, en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- la nomination de Auditeurs et Conseils Associés - 33 rue Daru - 75008 Paris en qualité de commissaire aux comptes suppléant
- la nomination de Michel Bonhomme, 114 rue Marius Auphan - 92300 Levallois-Perret, en qualité de commissaire aux comptes suppléant

Le Conseil de surveillance

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Compagnie du Cambodge pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Compagnie du Cambodge et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance de l'organisation générale du contrôle interne au regard des objectifs de la société, notamment en matière de fiabilité de l'information comptable et financière, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de cette information, présentées dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Paris, le 25 avril 2006

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIÉS

Jean-Paul Séguret

AEG FINANCES

Gérard Harmand

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Goodwill	4	1 309	3 509
Immobilisations incorporelles	5	79	141
Immobilisations corporelles	6	7 767	8 379
Titres mis en équivalence	8	609 631	85 528
Autres actifs financiers	9	1 747 992	673 872
Impôts différés	27	1 364	1 383
Autres actifs	10	223	196
Actifs non courants		2 368 365	773 008
Stocks et en-cours	11	3 914	4 277
Clients et autres débiteurs	12-13	7 286	10 244
Autres actifs	14	7 051	6 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	125 597	242 080
Actifs courants		143 848	263 586
Total actif		2 512 213	1 036 594

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Capital		23 509	23 509
Primes liées au capital		282 575	282 575
Réserves consolidées		973 725	207 189
Capitaux propres, part du Groupe		1 279 809	513 273
Intérêts minoritaires		429 487	151 599
Capitaux propres		1 709 296	664 872
Autres fonds propres			
Dettes financières à long terme	18-19	228 398	228 932
Provisions pour avantages au personnel	17	1 812	1 882
Autres provisions	16	7 299	7 508
Impôts différés	27	57 641	202
Autres passifs	20	6 510	8 902
Passifs non courants		301 660	247 426
Dettes financières à court terme	18-19	486 266	113 626
Provisions (part à moins d'un an)	17	537	65
Fournisseurs et autres créditeurs	21	14 086	9 641
Autres passifs	22	368	964
Passifs courants		501 257	124 296
Total passif		2 512 213	1 036 594

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2005	2004
Chiffre d'affaires	23	31 439	22 044
Achats et charges externes		(25 643)	(21 080)
Frais de personnel		(8 252)	(7 356)
Amortissements et provisions		(133)	(2 661)
Autres produits et charges d'exploitation		4 481	(360)
Résultat opérationnel	24	1 892	(9 413)
Coût net du financement		(7 582)	1 129
Autres produits et charges financiers		17 671	35 454
Résultat financier	25	10 089	36 583
Part dans le résultat net des entreprises associées	8	8 033	(7 309)
Impôts sur les résultats	27	(1 197)	(3 675)
Résultat net consolidé		18 817	16 186
Résultat net consolidé, part du Groupe		15 899	15 943
Intérêts minoritaires		2 918	243

COMPTES CONSOLIDÉS

Variation de la trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	2005	2004
Flux d'exploitation			
Résultat net part du Groupe		15 899	15 943
Part des intérêts minoritaires		2 918	243
Résultat net consolidé		18 817	16 186
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie :			
- élimination des amortissements et provisions		18 540	626
- élimination de la variation des impôts différés		38	8
- autres produits/charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité		(8 033)	7 360
Capacité d'autofinancement		29 362	24 180
Élimination des plus ou moins-values de cession		(18 820)	(26 883)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		4 186	4 315
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR) lié à l'activité :		4 388	(3 778)
- dont stocks et en-cours		363	(155)
- dont dettes		1 704	(1 697)
- dont créances		2 323	(1 926)
Flux nets de trésorerie provenant de l'exploitation		19 116	(2 166)
Flux d'investissements			
Décaissements liés à des acquisitions :			
- immobilisations corporelles		(862)	(427)
- immobilisations incorporelles		(1)	
- titres et autres immobilisations financières		(499 940)	(450 683)
Encaissements liés à des cessions :			
- immobilisations corporelles		1 835	6
- immobilisations incorporelles		17	
- titres		85 623	79 082
- autres immobilisations financières		1 808	6 365
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie		(71 825)	13 876
Flux nets de trésorerie sur investissements		(483 345)	(351 781)
Flux de financement			
Décaissements :			
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(22 336)	(22 041)
- dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(1 832)	(1 765)
- remboursements des dettes financières		(560)	(113)
Encaissements :			
- augmentation (réduction) des capitaux propres		0	45 849
- subventions d'investissements (augmentation des autres fonds propres)		0	0
- augmentation des dettes financières		1	222 362
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement		(24 727)	244 292
Variation de la trésorerie		(488 956)	(109 655)
Trésorerie à l'ouverture	15	129 585	239 257
Trésorerie à la clôture	15	(359 326)	129 585
Incidence des variations de cours des devises		45	(17)
Incidence des reclassements		0	0

Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Auto-contrôle	Juste valeur IAS 32/39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres, part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2003	23 143	278 465			(1 782)	210 024	509 850	109 297	619 147
Variation des réserves de conversion					(283)		(283)	(67)	(350)
Augmentation de capital de la société mère	366	4 110					4 476		4 476
Dividendes distribués par la société mère						(22 041)	(22 041)	(1 765)	(23 806)
Variation des subventions d'investissement						22	22		22
Changement de méthode comptable						(86)	(86)		(86)
Variations de périmètre								45 024	45 024
Résultat de l'exercice						15 269	15 269	(410)	14 859
Capitaux propres au 31/12/2004, normes françaises	23 509	282 575			(2 065)	203 188	507 207	152 079	659 286
Immobilisations corporelles - IFRS 1						9 479	9 479		9 479
Avantages au personnel - IAS 19						(2 901)	(2 901)		(2 901)
Actifs biologiques - IAS 41						1 316	1 316		1 316
Écarts d'acquisition - IAS 36						484	484		484
Autres					1 782	(1 782)			
Impôts différés sur retraitements						(2 792)	(2 792)		(2 792)
Répartition Groupe / Minoritaires des retraitements						480	480	(480)	
Capitaux propres au 31/12/2004 IFRS	23 509	282 575			(283)	207 472	513 273	151 599	664 872
IAS 32/39 net d'impôt				240 313			240 313	45 492	285 805
Capitaux propres au 01/01/2005 IFRS	23 509	282 575		240 313	(283)	207 472	753 586	197 091	950 677
Variation des réserves de conversion					1 534		1 534	1 085	2 619
Augmentation de capital de la société mère									
Dividendes distribués par la société mère			37			(22 389)	(22 352)	(1 832)	(24 184)
Variations de périmètre								(762)	(762)
Titres de l'entreprise consolidante (variation)			(41)				(41)		(41)
Variation réserves consolidées liées à l'autocontrôle			(2 723)				(2 723)	2 723	
IAS 32/39				533 906			533 906	228 264	762 170
Résultat de l'exercice						15 899	15 899	2 918	18 817
Capitaux propres au 31/12/2005	23 509	282 575	(2 727)	774 219	1 251	200 982	1 279 809	429 487	1 709 296

La variation des capitaux propres consolidés entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 s'explique à hauteur de 1 048 millions d'euros par l'entrée en application des normes IAS 32-39 au 1^{er} janvier 2005.

Montant total des dividendes distribués et dividende par action de la société mère : voir tableau des cinq derniers exercices (comptes sociaux).

COMPTES CONSOLIDÉS

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

A/ FAIT MARQUANT

Aegis

Au cours du second semestre 2005, le groupe Compagnie du Cambodge, via la Financière du Loch, a pris une participation de 22,6 % dans le capital du groupe Aegis pour un montant de 474 millions d'euros. Le Groupe n'ayant pas d'influence sur la gestion et la politique financière de ce groupe et ne détenant aucun mandat d'administrateur, cet investissement a été inclus dans les autres actifs financiers et valorisé à la juste valeur en tant qu'actif disponible à la vente.

B/ PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Principes généraux

B.1/ Informations relatives à l'entreprise

Compagnie du Cambodge est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est au 31-32 quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

En date du 30 mars 2006, le Conseil de surveillance a arrêté les états financiers consolidés du groupe Compagnie du Cambodge au 31 décembre 2005. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2006.

B.2/ Référentiels comptables

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2005 sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2005. Ce référentiel comprend les normes comptables internationales et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) et par son prédécesseur, le Standard Interpretation Committee (SIC).

Les comptes consolidés de l'exercice 2004 étaient établis, en normes françaises, selon les dispositions du règlement CRC 99-02.

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005. Les données de l'exercice 2004 sont retraitées en IFRS. Les normes IAS 32-39 sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2005. Les états financiers de 2004 ne sont donc pas directement comparables avec ceux publiés en 2004. Les notes annexes indiquent les effets de la première application de cette norme sur les postes du bilan ou du compte de résultat lorsque ceux-là sont significatifs.

B.3/ Modalités de première application des IFRS

L'information financière de 2004, donnée à titre comparatif, est établie conformément aux dispositions de IFRS 1 "Première application du référentiel IFRS".

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités,
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul,
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres,
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations,
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2,
- non-application des dispositions d'IAS 32 "Instruments financiers : Informations à fournir et présentation", d'IAS 39 "Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation" et d'IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées" dès le 1^{er} janvier 2004,
- non-application anticipée des interprétations IFRIC 4 (Conditions permettant de déterminer si un accord contient une location) et IFRIC 6 (Passifs résultant de la participation à un marché spécifique – Déchets d'équipements électriques et électroniques) au 1^{er} janvier 2004.

Des tableaux de réconciliation entre le résultat consolidé 2004, le bilan consolidé 2004 et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2004 selon le nouveau référentiel comptable et ceux établis selon les principes comptables français préalablement utilisés, sont présentés dans le présent document en note 40. Il n'a pas été procédé à une application anticipée des normes comptables ou amendements de normes existantes au 31 décembre 2005 dont la date d'application effective est postérieure au 1^{er} janvier 2006.

Toutes les normes et interprétations appliquées par le Groupe dans les présents comptes sont compatibles avec les directives européennes d'une part et les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne d'autre part.

Le référentiel comptable IFRS ayant évolué au cours de l'exercice 2005 et certains travaux de retraitement des comptes 2004 aux normes IFRS ayant été terminés fin 2005, le bilan d'ouverture audité au 1^{er} janvier 2004 à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 sont établis, les résultats semestriels et annuels 2004 ainsi que le bilan au 31 décembre 2004 présentés ci-après ont été modifiés au cours de l'exercice 2005.

Les chiffres définitifs ne diffèrent pas significativement des chiffres précédemment publiés.

B.4/ Normes utilisées ou non par anticipation

Les états financiers du Groupe au 31 décembre 2005 n'intègrent pas les éventuels impacts :

- des normes et interprétations publiées au 31 décembre 2005 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2006,
- des projets d'interprétation de l'IFRIC sur le traitement comptable des contrats des concessions.

1. Amendement IAS 19 : “Avantages du personnel”

L'amendement de la norme IAS 19 relatif à la comptabilisation des pertes et gains actuariels est applicable à compter du 1^{er} janvier 2006, une application anticipée étant encouragée. Le Groupe ne s'est pas encore prononcé sur l'option qu'il retiendra à cette date, notamment sur la possibilité de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres.

2. Instruments financiers : Amendements IAS 39 “option juste valeur”, “garantie financière et assurance crédit” et “couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe”

Le Groupe a choisi d'appliquer dans ses comptes les amendements IAS 39 à compter du 1^{er} janvier 2006. L'application de ces amendements dans les comptes au 31 décembre 2005 n'aurait pas modifié significativement les traitements comptables actuels.

3. IFRS 7 : “Informations à fournir sur les instruments financiers” et amendement IAS 1

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation cette norme qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007. En conséquence, l'amendement IAS 1 qui porte sur les informations à fournir sur le capital n'est pas appliqué par anticipation.

4. IFRIC 4 : “Identification de contrats de location au sein des conventions”

À ce stade, le Groupe n'a pas décidé d'appliquer par anticipation l'interprétation IFRIC 4 “contrats incorporant un contrat de location financement” applicable à compter du 1^{er} janvier 2006. Les conséquences liées à l'application d'IFRIC 4 et leurs impacts financiers chez Bollore sont en cours d'évaluation.

5. IFRIC 6 : “Passifs découlant de la participation à un marché déterminé – Déchets d'équipements électriques et électroniques”

Ce texte est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2005 et n'est pas appliqué par anticipation.

6. IFRIC 7 : “Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29”

Ce texte a pour date de première application le 1^{er} janvier 2007. Ce texte n'a pas reçu l'agrément de la Commission européenne.

7. IFRIC 3 : “Droit d'émission des gaz à effet de serre”

Compte tenu du retrait par l'IASB de son interprétation IFRIC “Droits d'émission” et des incertitudes de comptabilisation qui en résultent, le Groupe n'a comptabilisé aucune incidence des quotas d'émission de dioxyde de carbone estimés de valeur négligeable.

B.5/ Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires, la situation nette ou le total du bilan sont supérieurs à 2 millions d'euros.

2. Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont, en règle générale, éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements étrangers correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite “du cours de clôture”. Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaie étrangère ou sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

5. Regroupements d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constituent le goodwill.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Annexe aux comptes consolidés

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupement d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

B.6/ Règles et méthodes d'évaluation

1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour les chapitres suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites,
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur,
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur,
- la valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2),
- l'estimation de produits à recevoir ou de charges à payer.

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Conséquemment, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur du transport.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

3. Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Contrats de concession

Il demeure des incertitudes portant sur le traitement en IFRS des contrats de concession qui font l'objet à ce jour de trois projets d'interprétation de l'IFRIC. Ils sont susceptibles de modifier significativement les données 2005 qui seront mises en comparaison avec les comptes consolidés au 30 juin 2006 et au 31 décembre 2006.

Ces projets (projets D12, D13 et D14) publiés par l'IFRIC en mars 2005 sont actuellement en cours de discussion et devraient permettre une mise en œuvre sur 2006 :

- le projet D12 fixe le champ d'application des contrats de concession et détermine le modèle comptable à appliquer entre l'actif financier (D13) et l'actif incorporel (D14). Les contrats de concession qui entrent dans le champ d'application de ces projets doivent être exploités dans le cadre d'un service public et le concédant est réputé exercer le contrôle des actifs exploités,
- le modèle de l'actif financier (projet D13) s'applique lorsque le concessionnaire est essentiellement rémunéré par le concédant (et non par les usagers),
- lorsque le concessionnaire est rémunéré par les usagers, le modèle de l'actif incorporel (projet D14) s'applique.

Les contrats de concession opérés au sein de nos filiales sont exclus du champ d'application de ces projets d'interprétation, le Groupe estime que les principes comptables retenus appliqués au 31 décembre 2005 sont conformes aux IFRS.

Le Groupe opère principalement une concession dans le secteur d'activité du chemin de fer. Ce contrat est résumé en annexe.

5. Coût net du financement

Le coût comprend les charges d'intérêt sur la dette ainsi que les rendements perçus sur placements de trésorerie.

6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la gestion du risque de taux.

7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill dont l'amortissement n'est pas déductible ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe reconnaît de manière systématique un impôt différé sur le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement.

8. Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs majorés le cas échéant de certains passifs éventuels relatifs à la société.

Les goodwill relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique goodwill. Les goodwill relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique "titres mis en équivalence". Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation et des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

Conformément à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations spécifiques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des goodwill), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée selon IFRS 3. Le goodwill ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Il se traduit par la prise en compte dans la quote-part de résultat revenant au Groupe d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de

COMPTES CONSOLIDÉS

Annexe aux comptes consolidés

leur juste valeur à la date d'acquisition, et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (cf. supra).

13. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Cette catégorie comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

Aux dates de clôture, les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition historique et que celle-ci est assimilée à une perte de valeur significative et/ou durable, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

La catégorie "prêts et créances au coût amorti" comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avantages en compte courant consentis à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais

directement attribuables. Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

15. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ce poste inclut les disponibilités sans risque de non-transférabilité ainsi que les valeurs mobilières de placement réalisables à moins de trois mois. Les soldes créditeurs de banques sont constatés dans les passifs financiers courants.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à réaliser un équilibre au niveau du Groupe. Ces opérations sont exclusivement les opérations de trésorerie du Groupe et sont par nature des crédits de substitution. Ces conventions sont des opérations courantes réalisées à des conditions de marché.

17. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

18. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

19. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions sont définies par la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions". L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Ils sont évalués sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2 (aucun plan en cours dans ce cas).

20. Engagements envers le personnel

• Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par des actuaires indépendants suivant la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Le coût des services passés est généré lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge (ou en profit, selon le sens).

Si ces droits ne sont pas acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuarielles excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur

des actifs de régime à l'ouverture de l'exercice est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné (méthode du "corridor"). La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues.

Les montants des paiements futurs des avantages du personnel sont basés sur des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant un taux moyen de 3,5 % (4,5 % au 31 décembre 2004).

Le montant net de la période qui correspond à la somme du coût des services rendus, de l'effet de l'actualisation sous déduction de la rentabilité attendue des actifs du régime est comptabilisé en frais de personnel.

• Autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont provisionnés au bilan. Ils comprennent les engagements relatifs aux médailles du travail ainsi que la couverture des frais médicaux dans certaines filiales. Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

21. Emprunts et dettes financières

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, dettes financières et concours bancaires courants. La part à moins d'un an des passifs financiers est comptabilisée en passifs financiers courants. Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créances cédées à des tiers par le biais de contrats de mobilisations de créances commerciales en particulier sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe.

22. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers en premier niveau d'analyse et par zone géographique en second niveau compte tenu de l'organisation du Groupe et ce conformément aux dispositions de IAS 14.

Les activités principales par secteur d'activité sont les suivantes :

- transport : concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire,
- média : production et diffusion dans le domaine audiovisuel, technologies de l'information et de la communication, investissements dans le secteur publicitaire,
- autres activités : holdings de portefeuille, secteur agro-industriel.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom,
- Europe, hors France,
- Afrique.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 28. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

COMPTES CONSOLIDÉS

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 2 - PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Exercice 2005

HAVAS

Le Groupe, qui avait acquis en 2004 environ 20 % d'Havas et en était devenu le premier actionnaire, a conclu le 9 juin 2005 une convention avec Sebastian Holdings Inc., actionnaire d'Havas à hauteur de 4 %, afin d'assurer la stabilité à long terme du capital d'Havas. Lors de l'assemblée générale d'Havas du même jour, le Groupe a obtenu la nomination de quatre représentants au Conseil d'administration d'Havas. Havas est consolidée par mise en équivalence à partir de cette date.

Exercice 2004

BOLLORÉ MÉDIAS INVESTISSEMENTS

En 2004 la société Bolloré Médias Investissements a été créée et intégrée globalement dans les comptes du Groupe. Cette société détient les titres Havas acquis en 2004.

DAFCI

Le 10 août 2004, Sofimap (hors du groupe Cambodge) a cédé le groupe Dafci à un groupe d'investisseurs ivoiriens. En conséquence, les sociétés du groupe Dafci ne sont plus consolidées à compter du 31 juillet 2004.

Exercice 2003

Suite à l'augmentation de capital réalisée par la société Sofimap et intégralement souscrite par Bolloré, le groupe Bolloré détient à la fin de l'exercice la majorité des titres de Sofimap, société contrôlée auparavant par la Compagnie du Cambodge. En conséquence, Sofimap, société holding, et ses filiales Ifco et Dafci Cameroun sont sorties du périmètre au 1^{er} juillet 2003. Cependant, le sous-groupe Dafci est resté consolidé en équivalence sur le second semestre (celui-ci étant détenu à hauteur de 30,5 % par Forestière Équatoriale).

Printex a cédé son fonds de commerce à Printex Belgium au 31 janvier 2003 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2003. Printex Belgium, devenue Printex Europe, a procédé à une augmentation de capital réservée à Printex. À l'issue de ces opérations, Printex détient 64,3 % de Printex Europe. Printex a été dissoute dans IER (confusion de patrimoine) et est ainsi sortie du périmètre de consolidation, tandis que Printex Europe y est pour sa part entrée.

NOTE 3 - COMPARABILITÉ DES COMPTES

Aux variations de périmètre de consolidation près, les comptes de l'exercice 2005 sont comparables aux comptes de l'exercice 2004.

Des chiffres clés sur les évolutions à périmètre constant sont présentés dans la note 23. Afin de les rendre comparables, les données 2005 sont ramenées au périmètre 2004.

Notes sur le bilan

NOTE 4 - GOODWILL

Évolution du goodwill

Au 1 ^{er} janvier 2004	6 167
Retraitement et reclassement IFRS ⁽¹⁾	(2 658)
Au 31 décembre 2004 IFRS	3 509
Cession	(2 200)
Au 31 décembre 2005	1 309

(1) Des retraitements et reclassements IFRS correspondent aux reclassements des immobilisations incorporelles non reconnues en normes IFRS, en goodwill sur des titres mis en équivalence et à l'annulation des amortissements de 2004.

Ventilation par secteur d'activité

	31/12/2005	31/12/2004
Transport et logistique	1 309	3 509
Total	1 309	3 509

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évolution en 2005

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Concessions, brevets, frais de recherche	155	1	(18)	0	0	(1)	137
Fonds commerciaux	302	0	0	0	0	(302)	0
Autres	0	0	0	0	0	302	302
Valeurs brutes	457	1	(18)	0	0	(1)	439

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Concessions, brevets, frais de recherche	(130)	(6)	2	0	0	0	(134)
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	(186)	(41)	0	0	0	1	(226)
Amortissements et provisions	(316)	(47)	2	0	0	1	(360)
Valeurs nettes comptables	141	(46)	(16)	0	0	0	79

Évolution en 2004

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 01/01/2004	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2004
Concessions, brevets, frais de recherche	758	0	0	0	0	(603)	155
Fonds commerciaux	302	0	0	0	0	0	302
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	1 060	0	0	0	0	(603)	457

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 01/01/2004	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2004
Concessions, brevets, frais de recherche	(118)	(12)	0	0	0	0	(130)
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	(99)	(41)	0	0	0	(46)	(186)
Amortissements et provisions	(217)	(53)	0	0	0	(46)	(316)
Valeurs nettes comptables	843	(53)	0	0	0	(649)	141

COMPTES CONSOLIDÉS

Notes sur le bilan

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évolution en 2005

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Terrains	198	0	(91)	0	0	0	107
Constructions	2 065	0	(823)	0	5	0	1 247
Installations techniques, matériels	543	12	(16)	0	0	13	552
Autres	11 461	628	(1 110)	0	2	50	11 031
Immobilisations en cours	403	222	0	0	0	(64)	561
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	14 670	862	(2 040)	0	7	(1)	13 498

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	(244)	(48)	126	0	(2)	0	(168)
Installations techniques, matériels	(364)	(84)	10	0	0	0	(438)
Autres	(5 683)	(981)	1 539	0	(2)	2	(5 125)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	(6 291)	(1 113)	1 675	0	(4)	2	(5 731)
Valeurs nettes comptables	8 379	(251)	(365)	0	3	1	7 767

Évolution en 2004

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 01/01/2004	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2004
Terrains	107	0	0	0	0	91	198
Constructions	1 228	17	0	0	(3)	823	2 065
Installations techniques, matériels	544	0	0	0	0	(1)	543
Autres	11 140	275	(240)	0	(1)	287	11 461
Immobilisations en cours	573	135	0	0	0	(305)	403
Avances, acomptes		0	0	0	0		0
Valeurs brutes	13 592	427	(240)	0	(4)	895	14 670

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 01/01/2004	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2004
Terrains		0	0	0	0		0
Constructions	(175)	(69)	0	0	0		(244)
Installations techniques, matériels	(269)	(95)	0	0	0		(364)
Autres	(4 893)	(1 009)	172	0	1	46	(5 683)
Immobilisations en cours		0	0	0	0		0
Avances, acomptes		0	0	0	0		0
Amortissements et provisions	(5 337)	(1 173)	172	0	1	46	(6 291)
Valeurs nettes comptables	8 255	(746)	(68)	0	(3)	941	8 379

NOTE 7 - CONTRATS DE LOCATIONS

CONTRATS DE LOCATIONS SIMPLES EN TANT QUE PRENEUR

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions	(50 499)	(2 535)	(15 947)	(32 017)
Paielements minimaux	(322)	(7)	(315)	0
Total	(50 821)	(2 542)	(16 262)	(32 017)

Au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions	(50 871)	(372)	(14 590)	(35 909)
Paielements minimaux	(442)	(83)	(359)	0
Total	(51 313)	(455)	(14 949)	(35 909)

CONTRATS DE LOCATIONS SIMPLES EN TANT QUE BAILLEUR

Échéancier de l'investissement brut total dans le contrat de location et de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location.

Au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paielements minimaux	460	92	368	0
Loyers conditionnels de l'exercice	75	15	60	0
Total	535	107	428	0

Au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paielements minimaux	552	92	368	92
Loyers conditionnels de l'exercice	90	15	60	15
Total	642	107	428	107

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS DE CONCESSION

Sitarail (Côte d'Ivoire / Burkina Faso)

Les États du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont concédé à Sitarail, société détenue par le groupe Cambodge, pour une durée de 35 ans soit jusqu'en 2030, l'exploitation de la voie ferrée sur l'axe Abidjan-Ouagadougou-Kaya. Les États ont mis à disposition du concessionnaire les infrastructures et le matériel ferroviaires. Le financement des investissements, de renouvellement, d'aménagement et de développement des infrastructures et du matériel ferroviaires sont à la charge des États. Les travaux de maintenance des infrastructures ferroviaires et des matériels ferroviaires nécessaires à l'exploitation du service concédé sont à la charge du concessionnaire. En contrepartie, Sitarail verse une redevance se composant d'un droit d'usage (4 % du chiffre d'affaires) et d'une dotation au Fonds d'investissement ferroviaire (2 % du chiffre d'affaires). Ce fonds d'investissement doit permettre le financement des investissements nécessaires à l'exploitation. Les tarifs sont librement fixés et révisés par le concessionnaire.

NOTE 8 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	
Au 1^{er} janvier 2004 IFRS	101 113
Variations de périmètre de consolidation	(2 006)
Quote-part de résultat	(7 309)
Autres mouvements	(6 270)
Au 31 décembre 2004 IFRS	85 528
Variations de périmètre de consolidation	415 638
Quote-part de résultat (voir analyse résultat ci-dessous)	8 033
Autres mouvements ⁽¹⁾	100 432
Au 31 décembre 2005	609 631
(1) dont :	
Distribution de dividendes	(4 186)
Écart de conversion	2 385
IAS 32/39 au 1 ^{er} janvier 2005	61 615
Variation de juste valeur	41 020
Autres	(402)
Total	100 432

COMPTES CONSOLIDÉS

Notes sur le bilan

Montant des principales sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005		Au 31/12/2004		
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Secteurs
Havas (1)	7 323	425 361	–	–	Médias
Société Industrielle et Financière de l'Artois	2 749	92 632	458	35 797	Autres activités
Groupe IER	(4 605)	12 175	(7 569)	16 889	Terminaux spécialisés
Compagnie des Tramways de Rouen	44	6 510	(44)	4 713	Autres activités
Groupe Société Anonyme Forestière et Agricole	1 827	9 521	358	7 870	Plantations
Rivaud Innovation	671	3 482	(1 036)	2 828	Autres activités
Financière Moncey	(5)	59 083	(22)	17 029	Autres activités
Autres sociétés	28	867	546	402	
Total	8 032	609 631	(7 309)	85 528	

(1) Havas

Bolloré Médias Investissements (détenue à 100 % par Bolloré Investissement : 32,48 % par Bolloré, 55,52 % par la Compagnie du Cambodge et 12,00 % par la Société Industrielle Financière de l'Artois) détient au 31 décembre 2005, 23,81 % du capital du groupe Havas (23,2 % au 1^{er} juillet 2005). Compte tenu de l'entrée au Conseil d'administration du groupe Havas de quatre administrateurs du Groupe (sur 18 membres) au cours de l'assemblée générale du 9 juin 2005, le Groupe consolide par mise en équivalence le groupe Havas à compter du 1^{er} juillet 2005.

Havas est une société cotée qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS. Au 31 décembre 2005, ses capitaux propres consolidés (part du Groupe) en IFRS s'élèvent à 923 millions d'euros, incluant un poste goodwill à hauteur de 1 450 millions d'euros. Le chiffre d'affaires 2005 s'est élevé à 1 461 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à 59 millions d'euros.

Afin de déterminer l'écart d'acquisition afférent à la société mise en équivalence, conformément aux prescriptions d'IAS 28 et d'IFRS 3, le coût d'acquisition a été alloué, par un conseil extérieur, aux différents actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition :

- les actifs incorporels identifiables conformément à IAS 38 et selon une pratique généralement retenue dans le secteur correspondent à des marques, des relations clients et à un réseau composé lui-même d'un ensemble d'actifs incorporels (relations clients, outils, marques) formant un tout indissociable. Ces actifs ont été évalués par actualisation de flux de redevances pour les marques et réseaux et par actualisation des flux futurs générés par les bases clients existantes, pour les relations clients. Les relations clients, dont la durée de vie est définie, seront amorties sur une période de 6 ans en moyenne ;
- les autres actifs ont été évalués à leur valeur nette comptable, celle-ci étant représentative de leur juste valeur ;
- les passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur notamment les OCEANE qui ont été réévaluées en valeur de marché.

La prise de participation complémentaire de 0,6 % sur le second semestre 2005 a été répartie sur les mêmes bases entre quote-part d'actif net acquise sur la base de sa juste valeur et écart d'acquisition, la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée n'ayant pas évolué de manière significative entre le 1^{er} juillet et la date d'acquisition complémentaire.

Au 31 décembre 2005, la valeur comptable de la participation mise en équivalence s'élève à 425 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant à l'investisseur à 7,3 millions d'euros. La part du Groupe dans les mouvements directement comptabilisés dans les capitaux propres d'Havas est très peu significative.

La valeur de marché de la participation s'établit à 372,7 millions d'euros en cours spot et à 389 millions d'euros en moyenne de cours 1 mois.

Conformément à IAS 28, la valeur de la participation a été analysée à la clôture des comptes 2005, sur la base d'une actualisation des flux futurs de trésorerie. Aucune dépréciation n'est apparue nécessaire à l'issue du test réalisé.

NOTE 9 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004 Valeur nette	Impact changement de méthode IAS 32/39	Solde ajusté 01/01/2005	Acquisitions	Cessions	Variation juste valeur	Autres mouvements	Au 31/12/2005 Valeur nette
Titres de participation cotés	617 994	210 964	828 958	498 832	(62 951)	744 223	(363 079)	1 645 983
Titres de participation non cotés	24 207	31 203	55 410	1 100	(2 124)	16 371	(135)	70 622
Prêts, créances et dépôts	31 671	0	31 671	3	(282)	0	(5)	31 387
Total	673 872	242 167	916 039	499 935	(65 357)	760 594	(363 219)	1 747 992

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de bourse. Les titres de participation non cotés représentent principalement les détentions du groupe Compagnie du Cambodge dans Financière V, holding intermédiaire de contrôle du Groupe, à hauteur de 67,3 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 19,8 millions d'euros au 31 décembre 2004. Ces titres ont été valorisés par transparence à partir des valeurs d'équivalence calculées en fonction de la quote-part de capitaux propres consolidés du groupe Financière de l'Odette et par transparence des cours de Bourse de Financière de l'Odette et de Bolloré Investissement.

Vallourec : le Groupe détient au 31 décembre 2005 une participation dans Vallourec de 17,68 % contre 17,75 % au 31 décembre 2004. Le Groupe a maintenu ces titres en titres de participation.

Détails des titres de participation

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005					Au 31/12/2004	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Valeur boursière ⁽¹⁾	Capitaux propres	Dont résultat du dernier exercice	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Sociétés							
Havas	–	–	–	–	–	20,16 %	344 235
Aegis	22,57 %	448 450	448 450	184 445	47 862		
Financière V	22,81 %	67 363	67 363	85 224	16	22,81 %	19 789
Nord Sumatra Investissements	5,00 %	11 274	11 274	262 162	231 303	5,00 %	2 047
Plantations des Terres Rouges	10,00 %	61 027	61 027	439 829	38 995	10,49 %	40 180
Socfin	3,85 %	38 983	38 983	37 362	17 923	4,00 %	5 409
Socfin Plantations	–	–	–	–	–	10,15 %	–
Socland Développement	–	–	–	–	–	100,00 %	1 929
Bolloré Investissement	0,20 %	5 025	5 025	440 809	26 475	0,20 %	1 655
Financière de l'Odéa	14,25 %	222 080	222 080	221 184	1 142	14,25 %	44 036
Vallourec	17,68 %	828 484	828 484	1 209 341	251 844	17,75 %	100 889
Ingenico	1,19 %	4 725	4 725	124 840	(4 405)	8,19 %	27 899
Gaumont	9,69 %	20 476	20 476	192 900	7 200	10,06 %	17 044
Paris-Orléans	0,43 %	2 523	2 523	405 862	23 541	4,07 %	11 774
Autres titres (aucun montant individuel significatif)		6 195					25 315
Total		1 716 605					642 201

(1) Valorisation des titres au cours de Bourse à la clôture de l'exercice pour les sociétés cotées.

NOTE 10 - AUTRES ACTIFS LONG TERME

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2005			Au 31 décembre 2004		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés > 1 an	209	(209)	0	1 327	(1 327)	0
Autres créances d'exploitation et comptes de régularisation long terme	327	(104)	223	282	(87)	195
Total	536	(313)	223	1 609	(1 414)	195

NOTE 11 - STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2005			Au 31 décembre 2004		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	4 587	(673)	3 914	4 950	(673)	4 277
Total	4 587	(673)	3 914	4 950	(673)	4 277

COMPTES CONSOLIDÉS

Notes sur le bilan

NOTE 12 - ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2005	À moins d'un an	À plus d'un an	Provisions au 31/12/2005	Valeur nette au 31/12/2005
Actifs non courants					
Autres actifs long terme	536	0	536	(313)	223
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	7 741	7 741	0	(455)	7 286
Autres actifs courants	8 728	8 728	0	(1 677)	7 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie	125 597	125 597	0	0	125 597

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2004	À moins d'un an	À plus d'un an	Provisions au 31/12/2005	Valeur nette au 31/12/2004
Actifs non courants					
Autres actifs long terme	1 609	0	1 609	(1 414)	195
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	10 577	10 577	0	(332)	10 245
Autres actifs courants	8 586	8 586	0	(1 601)	6 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie	242 080	242 080	0	0	242 080

NOTE 13 - CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2004		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés < 1 an	2 820	0	2 820	1 608	0	1 608
Créances sociales et fiscales d'exploitation < 1 an	1 909	0	1 909	2 058	0	2 058
Fournisseurs débiteurs	537	0	537	340	0	340
Comptes courants actifs < 1 an	960	(291)	669	5 492	(291)	5 201
Autres créances d'exploitation < 1 an	1 341	(164)	1 177	1 021	(41)	980
Autres créances et comptes de régularisation court terme	174	0	174	58	0	58
Total	7 741	(455)	7 286	10 577	(332)	10 245

NOTE 14 - AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2004		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Immobilisations financières courantes	426	(426)	0	350	(350)	0
Charges constatées d'avance < 1 an	299	0	299	159	0	159
Autres créances et comptes de régularisation courants	8 003	(1 251)	6 752	8 077	(1 251)	6 826
Total	8 728	(1 677)	7 051	8 586	(1 601)	6 985

NOTE 15 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2004		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	5 628	0	5 628	3 103	0	3 103
Conventions de trésorerie - actif	119 969		119 969	238 977		238 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie	125 597	0	125 597	242 080	0	242 080
Conventions de trésorerie - passif	(484 861)		(484 861)	(111 423)		(111 423)
Concours bancaires courants	(62)		(62)	(1 072)		(1 072)
Trésorerie nette	(359 326)	0	(359 326)	129 585	0	129 585

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation Compagnie du Cambodge mais dans un ensemble plus grand.

Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à réaliser un équilibre au niveau du Groupe.

Ces opérations sont exclusivement les opérations de trésorerie du Groupe et sont par nature des crédits de substitution.

Ces conventions sont des opérations courantes réalisées à des conditions de marché.

NOTE 16 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Augmentations	Diminutions		Autres	Variation de change	Au 31/12/2005
			avec utilisation	sans utilisation			
Provisions pour litiges	64	0	0	0	(36)	0	28
Autres provisions pour risques	1	6	0	0	142	0	149
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	0	341	0	0	0	19	360
Total provisions < 1 an	65	347	0	0	106	19	537
Provisions pour litiges	246	51	(62)	0	37	0	272
Provisions pour risques filiales	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	2 759	149	(34)	(596)	(142)	0	2 136
Provisions pour impôts	396	5	0	(2)	0	0	399
Obligations contractuelles	3 779	469	(84)	0	0	0	4 164
Restructurations	328	0	0	0	0	0	328
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0
Total autres provisions	7 508	674	(180)	(598)	(105)	0	7 299
Total général	7 573	1 021	(180)	(598)	1	19	7 836

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2005

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Autres	Impact net
Résultat opérationnel	(888)		596		(292)
Résultat financier	(128)		0		(128)
Charge d'impôt	(5)		2		(3)
Total	(1 021)	0	598	0	(423)

COMPTES CONSOLIDÉS

Notes sur le bilan

(en milliers d'euros)	Au 01/01/2004	Variation de périmètre Entrées	Sorties	Augmen- tations	Diminutions avec utilisation	sans utilisation	Autres	Variation de change	Au 31/12/2004
Provisions pour litiges	0	0	0	1	(86)	(149)	298	0	64
Autres provisions pour risques	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total provisions < 1 an	1	0	0	1	(86)	(149)	298	0	65
Provisions pour litiges	717	0	0	4	(178)	0	(297)	0	246
Provisions pour risques filiales	505	0	0	0	0	(505)	0	0	0
Autres provisions pour risques	3 634	0	0	89	0	(1 332)	368	0	2 759
Provisions pour impôts	393	0	0	11	(3)	(7)	2	0	396
Obligations contractuelles	2 733	0	0	1 046	0	0	0	0	3 779
Restructurations	328	0	0	0	0	0	0	0	328
Autres provisions pour charges	2	0	0	0	0	0	(2)	0	0
Total autres provisions	8 312	0	0	1 150	(181)	(1 844)	71	0	7 508
Total général	8 313	0	0	1 151	(267)	(1 993)	369	0	7 573

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2004

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Autres	Impact net
Résultat opérationnel	(1 079)		338		(741)
Résultat financier	(61)		1 648		1 587
Charge d'impôt	(11)		7		(4)
Total	(1 151)	0	1 993	0	842

Passifs éventuels

Le Groupe n'a aucun litige significatif en cours avec l'administration fiscale.

NOTE 17 - ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2004		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Valeur actualisée des obligations non financées	3 748	1	3 749	2 488	1	2 489
Écarts actuariels non comptabilisés	(1 937)	0	(1 937)	(607)	0	(607)
Actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	1 811	1	1 812	1 881	1	1 882

Composantes de la charge

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2004		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Coût des services rendus	(130)	0	(130)	(78)	0	(78)
Charges d'intérêt	(117)	0	(117)	(70)	0	(70)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés	0	0	0	(499)	0	(499)
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(22)	0	(22)	0	0	0
Coûts des régimes à prestations définies	(269)	0	(269)	(647)	0	(647)

Mouvements sur le passif/actif net comptabilisé au bilan

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2004		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Au 1^{er} janvier	1 881	1	1 882	1 654	1	1 655
Augmentation	270	0	270	647	0	647
Diminution	(340)	0	(340)	(421)	0	(421)
Écart de conversion	0	0	0	0	0	0
Activités destinées à la vente	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	1	0	1
Au 31 décembre	1 811	1	1 812	1 881	1	1 882

Hypothèses d'évaluation

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Hypothèses	2005	2004
Taux d'actualisation	3,5 %	4,5 %
Rendement attendu des actifs	4,0 %	4,0 %
Augmentation des salaires	2,1 %	2,1 %
Augmentation des retraites	1,0 %	1,0 %
Augmentation du coût des dépenses de santé	2,5 %	2,5 %
Durée résiduelle	18 ans	18 ans

Selon les réglementations et usages en vigueur dans les pays, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Un engagement est dès lors calculé selon une méthode d'évaluation actuarielle (unités de crédit projetées) et reflété par une provision au bilan ou par un engagement hors bilan.

Les hypothèses actuarielles principales (taux d'actualisation et d'inflation) sont homogénéisées pour l'ensemble des pays où le Groupe est implanté. Les autres hypothèses (table de mortalité, taux de progression des salaires, taux de rotation) sont établies en fonction du pays où ces avantages sont octroyés.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite du "corridor" (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité).

COMPTES CONSOLIDÉS

Notes sur le bilan

NOTE 18 - ÉCHÉANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	226 634	518	225 595	521
Autres emprunts et dettes assimilées	488 030	485 748	1 716	566
Sous-total : dettes financières	714 664	486 266	227 311	1 087
Passifs non courants				
Autres provisions	7 299	0	7 293	6
Autres passifs non courants	6 510	0	6 510	0
Dettes des passifs courants				
Provisions (part à – 1 an)	537	537	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	14 086	14 086	0	0
Autres passifs courants	368	368	0	0
Passifs liés à des activités destinées à la vente	0	0	0	0

Au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	227 169	518	226 130	521
Autres emprunts et dettes assimilées	115 389	113 107	1 716	566
Sous-total : dettes financières	342 558	113 625	227 846	1 087
Passifs non courants				
Autres provisions	7 508	0	7 508	0
Autres passifs non courants	8 902	0	8 902	0
Dettes des passifs courants				
Provisions (part à – 1 an)	65	65	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	9 641	9 641	0	0
Autres passifs courants	964	964	0	0
Passifs liés à des activités destinées à la vente	0	0	0	0

NOTE 19 - CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Selon la devise

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005				Au 31/12/2004			
	Total	Euros	Dollars	Autres devises	Total	Euros	Dollars	Autres devises
Emprunts auprès des établissements de crédit	226 634	225 468	0	1 166	227 169	225 485	0	1 684
Autres emprunts et dettes assimilées	488 030	487 933	0	97	115 389	115 151	0	238
Total	714 664	713 401	0	1 263	342 558	340 636	0	1 922

Selon le taux

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2004		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	226 634	4 292	222 342	227 169	4 810	222 359
Autres emprunts et dettes assimilées	488 030	3 107	484 923	115 389	3 804	111 586
Total	714 664	7 399	707 265	342 558	8 614	333 945

NOTE 20 - AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Variations de périmètre		Variations nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
		Entrées	Sorties				
Dettes fiscales et sociales > 1 an	2 677	0	0	(659)	0	(230)	1 788
Autres dettes d'exploitation > 1 an	6 225	0	0	(1 504)	0	1	4 722
Total	8 902	0	0	(2 163)	0	(229)	6 510

(en milliers d'euros)	Au 1/1/2004	Variations de périmètre		Variations nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31/12/2004
		Entrées	Sorties				
Dettes fiscales et sociales > 1 an	1 122	0	0	1 555	0		2 677
Autres dettes d'exploitation > 1 an	5 816	0	0	409	0		6 225
Total	6 938	0	0	1 964	0	0	8 902

NOTE 21 - FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Variations de périmètre		Variations nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs < 1 an	4 692	0	0	5 963	0	1	10 656
Dettes sociales et fiscales d'exploitation < 1 an	2 108	0	0	761	0	1	2 870
Clients créditeurs	416	0	0	(149)	0	0	267
Comptes courants passif < 1 an	1 975	0	0	(1 942)	0	0	33
Autres dettes d'exploitation < 1 an	440	0	0	(180)	0	0	260
Autres dettes et comptes de régularisation court terme	10	0	0	(10)	0	0	0
Total	9 641	0	0	4 443	0	2	14 086

(en milliers d'euros)	Au 1/1/2004	Variations de périmètre		Variations nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31/12/2004
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs < 1 an	6 814	2	0	(2 136)	0	12	4 692
Dettes sociales et fiscales d'exploitation < 1 an	1 184	0	0	924	0	0	2 108
Clients créditeurs	509	0	0	(93)	0	0	416
Comptes courants passif < 1 an	7 477	0	0	(5 502)	0	0	1 975
Autres dettes d'exploitation < 1 an	562	0	0	(122)	0	0	440
Autres dettes et comptes de régularisation court terme	10	0	0	0	0	0	10
Total	16 556	2	0	(6 929)	0	12	9 641

NOTE 22 - AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Variations de périmètre		Variations nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
		Entrées	Sorties				
Autres dettes et comptes de régularisation courants	964	0	0	(823)	0	227	368
Total	964	0	0	(823)	0	227	368

(en milliers d'euros)	Au 1/1/2004	Variations de périmètre		Variations nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31/12/2004
		Entrées	Sorties				
Autres dettes et comptes de régularisation courants	3 649	0	0	(2 685)	0	0	964
Total	3 649	0	0	(2 685)	0	0	964

COMPTES CONSOLIDÉS

Notes sur le compte de résultat

NOTE 23 - PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

(en milliers d'euros)	2005			2005	2004
		Variations de périmètre	Variations de change	Périmètre et change constants	
Chiffre d'affaires	31 439	0	0	31 439	22 044
Résultat opérationnel	1 892	0	1	1 893	(9 413)
Résultat financier	10 089	0	8	10 097	36 583

NOTE 24 - RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2005	2004
Chiffre d'affaires	31 439	22 044
Achats et charges externes	(24 434)	(20 248)
Locations et charges locatives	(1 209)	(832)
Frais de personnel	(8 252)	(7 356)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(133)	(2 660)
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs non financiers	671	(86)
Autres produits et charges opérationnels	3 810	(275)
Résultat opérationnel	1 892	(9 413)

NOTE 25 - RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2005	2004
Coût net du financement		
Coût de la dette	(7 582)	1 129
Autres produits et charges financiers		
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement	30 628	7 357
Produit net de cession des titres et des valeurs mobilières de placement	11 648	30 217
Provisions sur titres et valeurs mobilières de placement	(18 882)	(3 116)
Autres (net)	(5 723)	995
Total	17 671	35 453
Résultat financier	10 089	36 582

NOTE 26 - RÉSULTAT PAR ACTION

Activités poursuivies (en milliers d'euros)	2005	2004
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	559 735	559 735
Résultat net part du Groupe par action	28,4	28,5
Nombre de titres émis au 31 décembre	559 735	559 735
Nombre de titres d'autocontrôle	3 542	3 542
Total nombre de titres émis et potentiels	556 193	556 193
Résultat net part du Groupe dilué par action	28,6	28,7

NOTE 27 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Analyse de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2005	2004
Impôts exigibles	(1 159)	(3 748)
Report en arrière des déficits	0	0
Économie d'impôt due aux intégrations fiscales	0	0
Sous-total impôts sur les bénéfices	(1 159)	(3 748)
Impôts sur les distributions	0	0
Impôts différés nets	(38)	73
Sous-total impôts différés	(38)	73
Total	(1 197)	(3 675)

Rationalisation de la charge d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2005	2004
Résultat net consolidé	18 817	16 185
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(8 033)	7 309
Charge (produit) d'impôt	1 197	3 675
Résultat avant impôt	11 981	27 169
Taux d'impôt théorique	34,93 %	35,43 %
Profit (charge) théorique d'impôt	(4 185)	(9 626)
Rapprochement :		
Différences permanentes	4 763	9 087
Opérations imposées au taux réduit	(52)	
Variation de l'impôt différé	86	(2 183)
Crédit d'impôts	(1 352)	(345)
Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères	(45)	198
Autres	(412)	(806)
Produit (charge) réel d'impôt	(1 197)	(3 675)

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt global auquel est taxée la société mère.

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2005	2004
Reports fiscaux déficitaires		
Créances de carry back et crédits d'impôts		
Provisions pour avantages au personnel		
Marges en stocks et autres éliminations de résultats internes		
Annulation des réévaluations		
Différences temporaires sociales	1 364	1 383
Différence entre valeurs fiscales et valeurs consolidées des immobilisations		
Autres retraitements		
Actifs d'impôts différés	1 364	1 383
Provisions fiscales		
Crédit-bail		
IAS 32/39	(57 541)	
Autres retraitements	(100)	(202)
Passifs d'impôts différés	(57 641)	(202)
Autres actifs et passifs	0	0
Actifs et passifs d'impôts différés nets	(56 277)	1 181

Reports déficitaires non activés (en impôts)

(en milliers d'euros)	2005	2004
Déficits reportables	9 468	6 451
Amortissements réputés différés	485	559
Moins-values long terme	960	2 996
Total	10 913	10 006

Évolution au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Variations de périmètre		Variations nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
		Entrées	Sorties				
Impôts différés actif	1 383	0	0	(20)	0	1	1 364
Impôts différés passif	202	0	0	18	0	57 421	57 641

Évolution au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)	Au 1/1/2004	Variations de périmètre		Variations nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31/12/2004
		Entrées	Sorties				
Impôts différés actif	1 208	0	0	186	0	(11)	1 383
Impôts différés passif	89	0	0	114	0	(1)	202

COMPTES CONSOLIDÉS

Autres informations

NOTE 28 - INFORMATIONS SECTORIELLES

L'activité de la Compagnie du Cambodge et de ses principales filiales intégrées globalement étant une activité de portefeuille, l'information sectorielle concerne quasi uniquement l'activité de Sitarail.

Ventilation par branche d'activité

(en millions d'euros)	2005	2004	2005	2004
	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
Transport	31	22	7	2
Médias, actifs financiers et divers	0	0	(5)	(11)
Total	31	22	2	(9)

En 2005

(en milliers d'euros)	Transport et logistique	Terminaux spécialisés	Médias	Autres activités	Élimination inter-secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires	31 241	0	111	87	0	31 439
Dotations nettes aux amortissements	(789)	0	(27)	(75)	0	(891)
Reprises nettes de provisions opérationnelles	674	0	0	263	0	937
Autres charges opérationnelles nettes						(29 593)
Résultat opérationnel	7 159	0	(1 833)	(3 434)	0	1 892
Résultat financier						10 089
Part de résultat dans les entreprises associées	(34)	(4 605)	7 323	5 349	0	8 033
Impôt sur le résultat						(1 197)
Résultat net des activités poursuivies						18 817
Investissements corporels et incorporels	863	0	0	0	0	863
Actifs sectoriels						
Goodwill	1 309	0	0	0	0	1 309
Actifs corporels et incorporels	6 92	0	1 313	141	0	7 846
Titres mis en équivalence	(601)	11 916	425 361	172 956	0	609 632
Actifs sectoriels courants	10 320	0	36	449	0	10 805
Total actifs sectoriels	17 420	11 916	426 710	173 546	0	629 592
Passifs sectoriels						
Provisions sectorielles	5 824	0	3 488	(65)	0	9 247
Passifs sectoriels courants	6 822	383	5 896	(3)	0	13 098
Total passifs sectoriels	12 646	383	9 384	(68)	0	22 345

En 2004

(en milliers d'euros)	Transport et logistique	Terminaux spécialisés	Médias	Autres activités	Élimination inter- secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires	21 699	0	108	237	0	22 044
Dotations nettes aux amortissements	(1 530)	0	(28)	(99)	0	(1 657)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	(220)	0	0	(519)	0	(739)
Autres charges opérationnelles nettes						(29 061)
Résultat opérationnel	1 879	0	(552)	(10 740)	0	(9 413)
Résultat financier						36 583
Part de résultat dans les entreprises associées	519	(7 569)	0	(259)	0	(7 309)
Impôt sur le résultat						(3 675)
Résultat net des activités poursuivies						16 186
Investissements corporels et incorporels	410	0	0	17	0	427
Actifs sectoriels						
Goodwill	3 509	0	0	0	0	3 509
Actifs corporels et incorporels	6 163	0	1 340	1 016	0	8 519
Titres mis en équivalence	(571)	16 629	0	69 470	0	85 528
Actifs sectoriels courants	8 728	0	2 581	2 319	0	13 628
Total actifs sectoriels	17 928	16 629	3 921	72 805	0	111 184
Passifs sectoriels						
Provisions sectorielles	5 489	0	0	3 611	(42)	9 058
Passifs sectoriels courants	7 770	0	8	1 435	(3)	9 210
Total passifs sectoriels	13 259	0	8	5 046	(45)	18 268

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	France et DOM-TOM	Afrique	Asie Pacifique	Total
En 2005				
Chiffre d'affaires	196	31 242	1	31 439
Actifs sectoriels :				
- Immobilisations incorporelles	0	79	0	79
- Immobilisations corporelles	1 442	6 313	12	7 767
En 2004				
Chiffre d'affaires	340	21 700	4	22 044
Actifs sectoriels :				
- Immobilisations incorporelles	17	124	0	141
- Immobilisations corporelles	2 311	6 040	28	8 379

COMPTES CONSOLIDÉS

Autres informations

NOTE 29 - EFFECTIFS MOYENS

	2005	2004
Cadres	103	111
Agents de maîtrise/Employés et ouvriers	1 308	1 389
Total	1 411	1 500

Ventilation des effectifs par activité

	2005	2004
Transport	1 405	1 492
Autres activités	6	8
Total	1 411	1 500

NOTE 30 - RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	2005	2004
Jetons de présence (en milliers d'euros)	14	17
Autres rémunérations perçues (en milliers d'euros)	173	173

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres du Conseil de surveillance et aux mandataires sociaux.

NOTE 31 - TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Néant.

NOTE 32 - ENGAGEMENTS DONNÉS

Au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties	615	615	0	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques	222 222	0	222 222	0
Effets escomptés non échus	0	0	0	0

Détail des nantissements et hypothèques

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
Titres Havas	23/12/04	23/12/09	222 222	1 289 782	17,2 %

Au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties	3 072	1 006	0	2 066
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques	222 222	0	222 222	0
Effets escomptés non échus	0	0	0	0

Détail des nantissements et hypothèques

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
Titres Havas	23/12/04	23/12/09	222 222	553 836	40,12 %

NOTE 33 - ENGAGEMENTS REÇUS

Au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçues	205 000	0	205 000	0
Autres engagements reçus	0	0	0	0

Au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçues	205 080	0	205 000	80
Autres engagements reçus	239	88	151	0

NOTE 34 - AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.

NOTE 35 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN RÉCIPROQUES

Au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres engagements réciproques	22 855	0	22 855	0

NOTE 36 - INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE ACTION

Le portefeuille d'actions cotées du Groupe a été valorisé à sa juste valeur dans les comptes au 31 décembre 2005 selon les normes IFRS 32-39. Une variation de 1 % des cours entraînerait un impact de 17 millions d'euros sur les actifs financiers non courants, de 1 million d'euros sur les titres mis en équivalence et de 16 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés. Compte tenu des plus-values latentes sur ces mêmes titres, aucune provision ne devrait être constatée.

RISQUES DE CONTREPARTIE

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

COUVERTURES DE TRANSACTIONS FUTURES

Concernant les matières premières, des ventes à terme sur les marchés organisés sont généralement mises en place quand un achat est effectué. Les positions non couvertes au 31 décembre 2005 font l'objet de provisions en cas de pertes latentes.

NOTE 37 - LISTE DES SOCIÉTÉS DONT LA DATE DE CLÔTURE EST DIFFÉRENTE DU 31 DÉCEMBRE

Néant.

NOTE 38 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Au cours du premier trimestre 2006, la Financière de Sainte-Marine et la Financière du Loch ont cédé 10,3 % de Vallourec pour un montant de 612 millions d'euros dégageant une plus-value de 540 millions d'euros. La participation du Groupe dans Vallourec s'établit à 7,5 % au 1^{er} mars 2006.

COMPTES CONSOLIDÉS

Autres informations

NOTE 39 - INCIDENCE DE L'APPLICATION DES NORMES IAS 32-39 AU 1^{ER} JANVIER 2005

Le tableau ci-dessous résume les impacts de l'application au 1^{er} janvier 2005 des normes IAS 32-39 sur le bilan. L'impact au compte de résultat n'est pas significatif.

PASSAGE DU BILAN 31 DÉCEMBRE 2004 IFRS AU 1^{ER} JANVIER 2005

(en milliers d'euros)	31/12/2004	Reclassements	Retraitements	1/1/2005
ACTIF				
Goodwill	3 509			3 509
Immobilisations incorporelles	141			141
Immobilisations corporelles	8 379			8 379
Titres mis en équivalence ⁽¹⁾	85 528		61 615	147 143
Autres actifs financiers ⁽¹⁾	673 872		242 167	916 039
Impôts différés	1 383			1 383
Autres actifs	196			196
Actifs non courants	773 008		303 782	1 076 790
Stocks et en-cours	4 277			4 277
Clients et autres débiteurs	10 244			10 244
Autres actifs	6 985			6 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie	242 080			242 080
Actifs courants	263 586			263 586
Total actif	1 036 594		303 782	1 340 376
PASSIF				
Capital	23 509			23 509
Primes liées au capital	282 575			282 575
Réserves consolidées	207 189		240 313	447 502
Capitaux propres, part du Groupe	513 273		240 313	753 586
Intérêts minoritaires	151 599		45 492	197 091
Capitaux propres	664 872		285 805	950 677
Autres fonds propres				
Dettes financières à long terme	228 932			228 932
Provisions pour avantages au personnel	1 882			1 882
Autres provisions	7 508			7 508
Impôts différés	202		17 977	18 179
Autres passifs	8 902			8 902
Passifs non courants	247 426		17 977	265 403
Dettes financières à court terme	113 626			113 626
Provisions (part à moins d'un an)	65			65
Fournisseurs et autres créditeurs	9 641			9 641
Autres passifs	964			964
Passifs courants	124 296			124 296
Total passif	1 036 594		303 782	1 340 376

(1) Titres mis en équivalence et autres actifs financiers

Selon les principes IFRS, les actifs financiers disponibles à la vente (comme défini par IAS 39) sont comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, le retraitement consiste à enregistrer dans les capitaux propres la différence entre la valeur de marché et la valeur historique, nette des impôts différés le cas échéant. Du fait de la comptabilisation de ceux-ci dans le bilan français à la plus faible de la valeur historique et de la valeur de marché, l'impact sur les capitaux propres est positif. En ce qui concerne Sofibol, Financière V et Omnium Bolloré, ces titres ont fait l'objet d'une valorisation basée sur la valeur par transparence :

- des cours de Bourse de Bolloré Investissement et de Financière de l'Odé
- des capitaux propres consolidés de Financière de l'Odé.

Une décote globale de 30 % a été ensuite appliquée afin de tenir compte des caractéristiques de ces structures.

Le retraitement au 1^{er} janvier 2005 sur les autres actifs financiers est constitué principalement de la mise à la juste valeur des titres cotés pour 211 millions d'euros et des titres non cotés pour 31,2 millions d'euros.

NOTE 40 - PASSAGE DES PRINCIPES COMPTABLES FRANÇAIS AUX IFRS

Le Groupe applique les normes IFRS à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2005. Conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers relative à la communication financière pendant la période de transition, l'impact chiffré du passage aux IFRS sur les capitaux propres et le résultat 2004 a été présenté dans le document de référence de l'année 2004 dans le rapport de gestion du Groupe. Comme indiqué dans cette publication, les données financières IFRS 2004 présentées ci-après ont été ajustées du fait des éléments suivants :

- publication des données IFRS de certaines sociétés mises en équivalence notamment IAS 41, dont l'impact du passage aux IFRS était provisoire ou non disponible lors de l'établissement du document de référence 2004.
- prise en compte des évolutions de référentiel ou d'interprétations de normes.

Pour l'élaboration du bilan d'ouverture, le Groupe s'est conformé aux dispositions de IFRS 1 en retenant certaines dispositions de première application, à savoir :

- Les regroupements d'entreprise antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités, dans la mesure où le Groupe a toujours adopté la méthode de l'acquisition et où les dernières opérations ont été traitées en affectant les écarts d'acquisition dégagés à la juste valeur des

actifs acquis, cette option n'a pas d'incidence sur les capitaux propres.

- Certains actifs corporels ont été évalués à leur juste valeur au 1er janvier 2004, celle-ci étant considérée comme étant le coût présumé à cette date. Cette option a été principalement appliquée aux actifs navals (navires et conteneurs), à certains actifs immobiliers (sièges sociaux notamment) ou installations techniques et matériel de transport. L'impact de cette option figure dans le tableau de passage des capitaux propres.
- Les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004 ont été reclassés dans les réserves consolidées. Cette option ne modifie pas le montant des capitaux propres à l'ouverture.
- Les écarts actuariels, relatifs aux avantages du personnel, non encore reconnus à la date du bilan d'ouverture sont constatés en capitaux propres,

Par ailleurs, le Groupe applique IFRS 2, paiement sur base d'actions, à partir des plans d'options d'achat d'actions postérieurs au 7 novembre 2002 (aucun plan concerné actuellement). Les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 sont appliquées à compter du 1er janvier 2005 et le tableau de passage figure ci-après.

Les tableaux de passage du compte de résultat et du bilan au 31 décembre 2004 des normes françaises en normes IFRS figurent ci-après. Le tableau de passage des capitaux propres au 31 décembre 2004 des normes Françaises aux normes IFRS figure dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

A/ PASSAGE DU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2004 DES NORMES FRANÇAISES AUX NORMES IFRS

(en milliers d'euros)	31/12/2004 Normes françaises ⁽¹⁾	Mise à la fair value	Retraitement crédit-bail	Avantages aux personnels	Annulation des amortis- sements de survaleur	Impôts différés sur les retraitements	Autres	31/12/2004 Total IFRS
Normes		IFRS 1	IAS 17	IAS 19	IAS 36	IAS 12		
Chiffre d'affaires	22 044							22 044
Achats et charges externes	(21 076)						(4)	(21 080)
Frais de personnel	(7 298)			(58)				(7 356)
Amortissements et provisions	(3 390)	60		(227)	896			(2 661)
Autres produits et charges d'exploitation	(364)						4	(360)
Résultat opérationnel	(10 084)	60		(285)	896			(9 413)
Coût net du financement	1 129							1 129
Autres produits financiers et charges financières	35 454							35 454
Résultat financier	36 583							36 583
Part dans le résultat net des entreprises associées	(7 884)	504		(88)		(161)	320	(7 309)
Impôts sur les résultats	(3 756)	3				81	(3)	(3 675)
Résultat net consolidé	14 859	567		(373)	896	(80)	317	16 186

(1) Au format IFRS.

Le passage de la présentation du compte de résultat des normes françaises en normes IFRS s'explique principalement par le reclassement des charges auparavant considérées comme exceptionnelles en résultat opérationnel. Par ailleurs l'évolution du résultat financier s'explique par le classement à ce niveau des plus-values sur titres auparavant classées en résultat exceptionnel.

RAPPORT DE GESTION

Autres informations

B/ PASSAGE DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004 DES NORMES FRANÇAISES AUX NORMES IFRS

(en milliers d'euros)	Bilan consolidé en normes françaises publié au 31/12/2004	Reclassement courant/ non courant	Autres retraitements	Retraitements IFRS ayant une incidence sur les capitaux	Bilan consolidé en IFRS au 31/12/2004
ACTIF					
Goodwill	6 167			(2 658)	3 509
Immobilisations incorporelles	141				141
Immobilisations corporelles	8 069			310	8 379
Titres mis en équivalence	76 270			9 258	85 528
Autres actifs financiers	249 850	424 022			673 872
Impôts différés		634		749	1 383
Autres actifs		196			196
Actifs non courants	340 497	424 852		7 659	773 008
Stocks et en-cours	4 277				4 277
Clients et autres débiteurs	5 152	5 097		(5)	10 244
Autres actifs	253 139	(246 154)			6 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie	425 874	(183 795)		1	242 080
Actifs courants	688 442	(424 852)		(4)	263 586
Total actif	1 028 939			7 655	1 036 594
PASSIF					
Capital	23 509				23 509
Primes liées au capital	282 575				282 575
Réserves consolidées	185 854		15 269	6 066	207 189
Résultat part du Groupe	15 269		(15 269)		
Capitaux propres, part du Groupe	507 207			6 066	513 273
Intérêts minoritaires	52 079			(480)	151 599
Capitaux propres	659 286			5 586	664 872
Autres fonds propres					
Dettes financières à long terme	227 232	1 700			228 932
Provisions pour avantages au personnel		12		1 870	1 882
Autres provisions	7 585	(77)			7 508
Impôts différés				202	202
Autres passifs	8 903			(1)	8 902
Passifs non courants	243 720	1 635		2 071	247 426
Dettes financières à court terme	3 903	109 723			113 626
Provisions (part à moins d'un an)		65			65
Fournisseurs et autres créditeurs	7 615	2 026			9 641
Autres passifs	114 415	(113 449)		(2)	964
Passifs courants	125 933	(1 635)		(2)	124 296
Total passif	1 028 939			7 655	1 036 594

COMPTES CONSOLIDÉS

C/ PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 1^{ER} JANVIER 2004

	Nombre d'actions (en quantité)	Capital	Primes	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres, part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31/12/2003								
Normes françaises	551 035	23 143	278 465	(1 782)	210 024	509 850	109 297	619 147
Variation des réserves de conversion IFRS 1				1 782	(1 782)			
Immobilisations corporelles - IFRS 1					9 320	9 320		9 320
Avantages au personnel - IAS 19					(2 946)	(2 946)		(2 946)
Actifs biologiques - IAS 41					1 364	1 364		1 364
Autres					(219)	(219)		(219)
Impôts différés sur retraitements					(2 787)	(2 787)		(2 787)
Répartition Groupe/ minoritaires des retraitements					799	799	(799)	
Au 01/01/2004 IFRS	551 035	23 143	278 465		213 773	515 381	108 498	623 879

D/ DESCRIPTION DES NORMES AYANT UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LES COMPTES DU GROUPE EN 2004

D.1/ Sur le format des états financiers

L'application de IAS 1 (présentation des états financiers), IAS 12 (impôts), IAS 28 (comptabilisation des participations dans les entreprises associées) et IAS 41 (actifs biologiques) a les conséquences suivantes sur le format des états financiers :

Au bilan :

- La part à plus d'un an des créances et des dettes est distinguée au bilan en actifs non courants ou passifs non courants selon les IFRS. Les actifs et passifs réalisables à court terme figurent en actifs ou passifs courants. En normes françaises, cette ventilation n'est mentionnée qu'en annexe.
- Le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" regroupe les disponibilités et les valeurs de placement non cotées réalisables sous trois mois sans restriction due à des réglementations de change.
- Les actifs et passifs d'impôts différés sont présentés en éléments non courants et distinctement au bilan.
- Conformément à IAS 28, les écarts d'acquisition affectés aux sociétés mises en équivalence qui figuraient en écarts d'acquisition dans le bilan en normes françaises sont reclassés en "Titres mis en équivalence" dans le bilan au format IFRS.
- Les provisions pour charges relatives aux indemnités de fin de carrière sont classées distinctement au passif, dans le poste "Provisions pour avantages au personnel".

Au compte de résultat :

- IAS 1 propose deux formats de compte de résultat : un compte de résultat par fonction de l'entreprise ou un compte de résultat par nature de produit ou de charge. Le Groupe a maintenu le choix de présenter un compte de résultat par nature de charges et de produits.
- IAS 18 définit les règles applicables aux produits des activités ordinaires. Cette norme n'a pas d'incidence sur le chiffre d'affaires du Groupe.
- Le résultat opérationnel en IFRS inclut les éléments du résultat d'exploitation et du résultat exceptionnel définis en normes françaises.

D.2/ Sur les comptes

Les principales normes comptables du référentiel international qui ont un impact significatif sur les comptes du Groupe en 2004 sont les suivantes :

IAS 19 : avantages au personnel

En normes françaises, les provisions pour risques et charges du Groupe incluent les provisions pour retraites des personnels qui ne sont plus en activité, certains accords particuliers et les engagements pris par les filiales acquises après le 1^{er} janvier 2000. Les évaluations des autres engagements de retraites et avantages à long terme accordés au personnel figurent en engagements hors bilan. Au 1^{er} janvier 2004, et conformément à l'évolution de la réglementation française, les engagements relatifs aux médailles du travail et autres gratifications liées à l'ancienneté ont été constatés en provisions. S'agissant d'un changement de méthode comptable, la contrepartie est comptabilisée en diminution des capitaux propres.

Autres informations

En IFRS, l'ensemble des avantages au personnel doit être constaté au passif.

Le Groupe a par ailleurs décidé, comme le prévoit IAS 19, la remise à zéro des écarts actuariels cumulés au 1^{er} janvier 2004 par imputation sur les capitaux propres. Ultérieurement, les écarts actuariels dégagés à compter du 1^{er} janvier 2004 seront amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires selon la règle du "corridor", c'est-à-dire à partir d'une variation supérieure à 10 % de l'obligation.

IAS 38 : immobilisations incorporelles

En normes françaises, certains écarts d'acquisition ont été affectés, lors de regroupements d'entreprises antérieurs, à des actifs incorporels, des parts de marché ou des fonds de commerce.

IAS 38 définit de façon restrictive les actifs incorporels. La norme indique en substance que l'immobilisation incorporelle peut être distinguée du goodwill si elle est séparable (possibilité de vendre ou de louer l'actif par exemple). Les écarts d'acquisition affectés à des immobilisations incorporelles et certains actifs incorporels ne répondant pas aux critères définis par IAS 38 ont été reclassés en "Écarts d'acquisition" en IFRS au 1^{er} janvier 2004 pour leur valeur nette comptable. IAS 38 prévoit la constatation à l'actif de frais de développement lorsqu'ils respectent certains critères. Aucun actif incorporel nouveau n'a été constaté, à ce titre, au 1^{er} janvier 2004.

IAS 36 : dépréciations d'actifs

IAS 36 impose de soumettre les écarts d'acquisition (goodwill), actifs corporels et incorporels à des tests réguliers, notamment en cas d'indices de pertes de valeur afin de déterminer la nécessité ou non de comptabiliser une dépréciation qui s'applique en priorité sur les goodwill. En revanche, les goodwill ne font plus l'objet d'un amortissement systématique au compte de résultat.

Dans cette optique, tous les actifs et passifs ont été affectés à des "unités génératrices de trésorerie" (UGT) définies comme étant la plus petite unité opérationnelle de l'ensemble consolidé productrice de flux de trésorerie. Les UGT correspondent au découpage opérationnel du Groupe.

La valeur recouvrable de chacune de ces UGT est établie comme étant la plus élevée :

- de la valeur de marché (valeur vénale nette de frais de cession),
- de la valeur d'utilité (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs).

Cette valeur est calculée à partir des plans d'affaires approuvés par la direction générale du Groupe et actualisée selon le coût moyen pondéré du capital (WACC) propre à chacune des UGT. Le WACC prend notamment en compte le coût de l'argent à long terme ainsi que des primes de risque propres au secteur d'activité ou à la géographie. La valeur recouvrable est alors comparée à la valeur comptable des UGT afin d'identifier, le cas échéant, l'opportunité de comptabiliser des pertes de valeur.

Cette démarche, imposée dans le cadre du nouveau référentiel comptable, a été appliquée à toutes les UGT sur la base des éléments au 1^{er} janvier 2004, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005.

IAS 41 : actifs biologiques

Le Groupe dispose d'actifs de nature biologique. Les plantations d'hévéas et de palmiers à huile exploitées par la Société Anonyme Forestière et Agricole du Cameroun (Safa Cameroun) entrent dans le champ de IAS 41.

La norme prévoit l'évaluation des actifs biologiques à leur juste valeur en immobilisations corporelles jusqu'à leur récolte. Au stade ultérieur, IAS 2 (stocks) s'applique.

L'essentiel des actifs biologiques du Groupe est détenu via des entreprises associées, entités mises en équivalence. Ces actifs biologiques ont été évalués conformément à la norme IAS 41 et leur impact se trouve dans la quote-part des titres mis en équivalence.

IAS 17 : contrats de location

Selon IAS 17, les contrats de location-financement doivent être traduits au bilan par la constatation d'un actif corporel et d'une dette corrélative. Au compte de résultat, les loyers sont annulés pour enregistrer une dotation aux amortissements du bien financé et une charge d'intérêts pour le service de la dette.

Le Groupe applique ce principe à l'ensemble des biens financés en crédit-bail en normes françaises.

E/ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (TFT)

La définition de la trésorerie selon les normes appliquées par le Groupe est similaire à celle qui est définie par IAS 7 ("tableau de flux de trésorerie"). Le tableau de flux de trésorerie en IFRS est très proche du format adopté par le Groupe en normes françaises.

F/ EXTRAIT DES COMPTES PUBLIÉS 2003 ET 2004 EN NORMES FRANÇAISES

F.1/ Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2004	2003	2003
		Proforma ⁽¹⁾	
Chiffre d'affaires	22 044	6 189	117 715
Autres produits d'exploitation	2 693	2 113	13 466
Achats consommés	(4 462)	(1 615)	(93 078)
Charges de personnel	(6 696)	(1 464)	(3 105)
Autres charges d'exploitation	(16 678)	(10 191)	(17 847)
Impôts et taxes	(612)	(263)	(18 528)
Dotations aux amortissements et provisions	(2 805)	(550)	(1 033)
Résultat d'exploitation	(6 516)	(5 781)	(2 410)
Charges et produits financiers	11 326	15 852	14 566
Résultat courant des entreprises intégrées	4 810	10 071	12 156
Charges et produits exceptionnels	22 585	(14 541)	(14 586)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	27 395	(4 470)	(2 430)
Impôts sur les résultats	(3 756)	(2 334)	(2 389)
Résultat net des entreprises intégrées	23 639	(6 804)	(4 819)
Quote-part de résultat des mises en équivalence	(7 884)	(2 052)	(2 814)
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	15 755	(8 856)	(7 633)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(896)	(866)	(866)
Résultat net de l'ensemble consolidé	14 859	(9 722)	(8 499)
Intérêt des minoritaires	(410)	(4 974)	(4 309)
Résultat net part du Groupe	15 269	(4 748)	(4 190)

(1) Le résultat proforma 2003 est établi selon un périmètre identique à 2004 :

- Les sociétés Dafci et Décorticafr sont consolidées par mise en équivalence sur 6 mois.
- Sortie des sociétés Sofimap, Ifco, Dafci Cameroun et BB Investissement.
- Le résultat des sociétés nouvellement consolidées en 2004 n'est pas inclus.

COMPTES CONSOLIDÉS

Autres informations

F.2/ Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Au 31/12/2003
Actif immobilisé		
Écarts d'acquisition	6 167	6 065
Immobilisations incorporelles	141	843
Immobilisations corporelles	8 069	8 005
Immobilisations financières :		
- titres mis en équivalence	76 270	92 928
- immobilisations financières	249 850	144 860
Total de l'actif immobilisé	340 497	252 701
Actif circulant		
Stocks et en-cours	4 277	4 122
Créances d'exploitation	5 152	4 553
Autres créances et comptes de régularisation	14 162	14 645
Conventions de trésorerie	238 977	298 948
Valeurs mobilières de placement	422 771	146 912
Disponibilités	3 103	2 857
Total de l'actif circulant	688 442	472 037
Total de l'actif	1 028 939	724 738

Passif

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004	Au 31/12/2003
Capitaux propres et autres fonds propres		
Capital	23 509	23 143
Primes	282 575	278 465
Réserves	185 854	212 432
Résultat part du Groupe	15 269	(4 190)
Capitaux propres part du Groupe	507 207	509 850
Intérêts minoritaires dans les réserves	152 489	113 606
Intérêts minoritaires dans le résultat	(410)	(4 309)
Intérêts minoritaires	152 079	109 297
Total capitaux propres	659 286	619 147
Provisions pour risques et charges	7 585	8 398
Dettes		
Emprunts et dettes financières	231 135	10 903
Dettes d'exploitation	9 831	10 037
Conventions de trésorerie	111 423	59 144
Autres dettes et comptes de régularisation	9 679	17 109
Total des dettes	362 068	97 193
Total du passif	1 028 939	724 738

F.3/ Variation de la trésorerie

(en milliers d'euros)	2004	2003
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net total des sociétés consolidées	14 859	(8 499)
Quote-part de résultat des mises en équivalence	7 884	2 814
Résultat net des sociétés intégrées	22 743	(5 685)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	4 315	2 146
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
- dotations aux amortissements sur immobilisations	1 717	625
- dotations (reprises) de provisions	(339)	(16 952)
- variation des impôts différés	8	(10)
- autres	51	12 330
Marge brute d'autofinancement	28 495	(7 546)
Élimination des plus ou moins-values de cession	(26 883)	5 281
Variation du besoin en fonds de roulement :	(3 778)	(9 705)
- dont stocks et en-cours	(155)	6 209
- dont dettes et créances	(3 623)	(15 914)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(2 166)	(11 970)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :		
- corporelles et incorporelles	(427)	(423)
- titres	(428 454)	(79 261)
- autres immobilisations financières	(22 229)	(5)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :		
- corporelles et incorporelles	6	173
- titres	79 082	130 245
- autres immobilisations financières	6 365	4 882
Incidence des variations de périmètre	13 876	146 550
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(351 781)	202 161
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Décaissements :		
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(22 041)	(11 021)
- dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1 765)	(2 656)
- remboursements d'emprunts	(113)	(126)
- réduction des capitaux propres		
Encaissements :		
- augmentation de capital en numéraire	45 849	
- augmentation des autres fonds propres		
- augmentation des emprunts	222 362	29
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	244 292	(13 774)
Variation de la trésorerie	(109 655)	176 417
Trésorerie à l'ouverture	239 257	62 876
Trésorerie à la clôture	129 585	239 257
Incidence des variations de cours des devises	(17)	(36)
Incidence des reclassements	0	0

COMPTES CONSOLIDÉS

Liste des sociétés consolidées

		2005	2004	
	Siège	% d'intérêt	% d'intérêt	N° Siren/Pays/Territoire
I. PAR INTÉGRATION GLOBALE				
Compagnie du Cambodge	Puteaux	99,53 %	Mère	552 073 785
Compagnie de Pont-l'Abbé	Odet	NC	58,70 %	443 827 498
Financière du Loch	Odet	58,30 %	58,66 %	417 537 628
Financière de Sainte-Marine	Odet	58,35 %	58,70 %	440 271 013
Forestière Équatoriale	Abidjan	59,97 %	58,74 %	Côte d'Ivoire
Imperial Mediterranean	Puteaux	58,30 %	58,66 %	414 818 906
Rivaud Loisirs Communication	Puteaux	86,45 %	86,99 %	428 773 980
SCR	Puteaux	90,11 %	90,67 %	582 142 857
Socfin Cy Berhad	Kuala Lumpur	62,72 %	63,12 %	Malaisie
Sofib	Abidjan	33,57 %	32,88 %	Côte d'Ivoire
Sitarail	Abidjan	22,49 %	22,03 %	Côte d'Ivoire
Socphipard	Paris	78,88 %	79,38 %	552 111 270
Bolloré Médias Investissements	Puteaux	58,34 %	58,70 %	442 134 177
II. PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE				
Aucune				
III. PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
Automatic Systems Belgium	Wavre	60,47 %	60,28 %	Belgique
Automatic Systems France	Paris	60,47 %	60,27 %	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès	Paris	60,47 %	60,27 %	420 248 031
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	57,64 %	57,46 %	Royaume-Uni
Automatic Systems Espanola	Barcelone	60,47 %	60,28 %	Espagne
Automatic Systems America Inc.	Montréal	60,47 %	60,28 %	Canada
Automatic Systems America USA Inc.	Plattsburgh	60,47 %	60,28 %	États-Unis
Automatic Control Systems Inc.	New York	54,42 %	54,25 %	États-Unis
IER	Suresnes	60,47 %	60,81 %	622 050 318
Compagnie des Tramways de Rouen	Puteaux	53,18 %	53,33 %	570 504 472
Financière Moncey	Puteaux	44,87 %	45,15 %	562 050 724
Forestière de Campo	Douala	21,33 %	21,47 %	Cameroun
Havas	Suresnes	14,01 %	NC	335 480 265
IER Impresoras Especializadas	Madrid	59,26 %	59,59 %	Espagne
IER Inc.	Dallas	60,47 %	60,81 %	États-Unis
IER Ltd	Southall	60,47 %	60,81 %	Grande-Bretagne
IER Nordic AB	Mölnådal	NC	60,81 %	Suède
IER Pte Ltd	Singapour	60,47 %	60,81 %	Singapour
IER Gmbh	Uetze	54,42 %	54,73 %	Allemagne
Rivaud Innovation	Puteaux	45,46 %	45,73 %	390 054 815
Printex Europe	Froyennes	38,87 %	39,09 %	Belgique
Safa Cameroun	Dizangué	43,73 %	44,01 %	Cameroun
Safa France	Puteaux	48,45 %	48,75 %	409 140 530
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	25,69 %	25,77 %	562 078 261
Socarfi	Puteaux	27,72 %	27,81 %	327 060 265
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	Puteaux	31,36 %	31,55 %	612 039 045
Techni-conseil	Avelin	60,47 %	60,81 %	351 979 232
Tupos graphic	Avelin	60,47 %	60,81 %	330 345 158

NC : non consolidée.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie du Cambodge S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers et IFRS 5 relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ; ces normes, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, ne sont appliquées par la société qu'à compter du 1^{er} janvier 2005.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe :

- apprécie la valeur du goodwill selon les modalités décrites au paragraphe 8 de la note B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe ;
- comptabilise ses titres de participations non consolidées à leur juste valeur selon les modalités décrites au paragraphe 13 de la note B.6 de l'annexe ;
- constitue des provisions pour avantages au personnel et pour autres risques selon les modalités décrites paragraphes 20 et 18 de la note B.6 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches et méthodes d'évaluation retenues par le Groupe ainsi que des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 25 avril 2006

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIÉS

Jean-Paul Séguret

AEG FINANCES

Gérard Harmand

COMPTES SOCIAUX

Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)		Au 31/12/2005		Au 31/12/2004
	Notes	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1-2			
Concessions, brevets, droits similaires				16
Fonds commercial		337		337
Immobilisations corporelles	1-2			
Autres immobilisations corporelles		1	1	
Immobilisations financières	1-7			
Titres de participations		413 197	80 546	332 651
Autres titres immobilisés		45 694	4	45 690
Prêts		1		1
Autres immobilisations financières		1 251	1 251	
Total		460 481	81 802	378 679
Créances	3-4-7			
Autres créances		68 465	536	67 929
Divers				
Disponibilités		4		4
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance		3		3
Total		68 472	536	67 936
Total général		528 953	82 338	446 615

PASSIF

(en milliers d'euros)		Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
	Notes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capitaux propres	6		
Capital social		23 509	23 509
Primes d'émission, de fusion, d'apport		282 575	282 575
Réserve légale		3 470	3 470
Réserves réglementées			18 786
Autres réserves		52 345	34 016
Report à nouveau		44 663	56 093
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		31 181	10 502
Total		437 743	428 951
Provisions pour risques et charges	7		
Provisions pour risques		213	780
Provisions pour charges		10	16
Total		223	796
Dettes	3-5		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57	68
Dettes fiscales et sociales		463	462
Autres dettes		8 129	154
Total		8 649	690
Total général		446 615	430 437

Compte de résultat

(en milliers d'euros)		2005	2004
	Notes		
Chiffre d'affaires net		0	0
Autres produits	9	23	14
Total des produits d'exploitation		23	14
Autres achats et charges externes	8	1 237	1 836
Impôts, taxes et versements assimilés		2	16
Autres charges	9	188	188
Total des charges d'exploitation		1 427	2 040
Résultat d'exploitation		(1 404)	(2 026)
Opérations en commun	10		
Bénéfice attribué ou perte transférée		10	
Perte supportée ou bénéfice transféré			121
Produits financiers			
Produits financiers de participations		12 202	9 080
Autres intérêts et produits assimilés		1 376	2 187
Reprises sur provisions et transferts de charges		195	868
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		13 773	12 135
Dotations financières aux amortissements et provisions		230	4 277
Intérêts et charges assimilés		8 107	37
Différences négatives de change			1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		8 337	4 315
Résultat financier	11	5 436	7 820
Résultat courant avant impôts		4 042	5 673
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital		26 690	11 427
Reprises sur provisions et transferts de charges		603	965
Total des produits exceptionnels		27 305	12 394
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		24	34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		60	5 485
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		29	70
Total des charges exceptionnelles		113	5 589
Résultat exceptionnel	12	27 192	6 805
Impôts sur les bénéfices	13	53	1 976
Total des produits		41 111	24 543
Total des charges		9 930	14 041
Bénéfice ou perte		31 181	10 502

COMPTES SOCIAUX

Annexe aux comptes sociaux

FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

La société Financière de Sainte-Marine, filiale à 55,52 % de la Compagnie du Cambodge, a absorbé la société Compagnie de Pont-l'Abbé (filiale à 55,52 % de la Compagnie du Cambodge) suivant l'Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2005. La valorisation des apports pour la fusion a été faite suivant la valeur comptable, conformément au règlement CRC n° 2004-01 du 4 mai 2004, pris sur avis du CNC n° 2004-01.

La Compagnie du Cambodge a réalisé une plus-value en sursis d'imposition de 20 millions d'euros.

MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 1999 conformément au règlement 99-03 du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition.

2. TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport.

À la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité, des perspectives d'avenir ainsi que de la valeur d'utilité de la participation.

3. CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. LIQUIDATION DES COMPTES DE L'ÉTABLISSEMENT DE MALAISIE

La liquidation des comptes de l'établissement de Malaisie, entreprise dès la cession des plantations en 1999, s'est poursuivie sur l'exercice 2005.

Les comptes résiduels de l'actif circulant et ses dettes à court terme exprimés en ringgits malais non encore soldés au 31 décembre 2005, désormais intégrés directement dans les livres, sont convertis sur la base du cours de change du dernier jour de l'exercice. Ils totalisent à cette date 3 milliers d'euros à l'actif, et 9 milliers d'euros au passif.

Notes sur le bilan

NOTE 1 - ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 01/01/2005	Augmentation	Diminution	Valeurs brutes au 31/12/2005
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	18		18	0
Mali technique de fusion	337			337
Total	355		18	337
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations	1			1
Total	1			1
Immobilisations financières				
Participations	397 877	20 486	5 166	413 197
Autres titres immobilisés	45 694			45 694
Prêts	6		5	1
Autres immobilisations financières	1 251			1 251
Total	444 828	20 486	5 171	460 143
Total actif immobilisé	445 184	20 486	5 189	460 481

VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Les principales augmentations des titres de participation concernent :

Financière de Sainte-Marine (fusion avec Compagnie de Pont-l'Abbé)	20 067
Forestière Équatoriale	409
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	4

Les principales diminutions des titres de participation concernent :

Socfin Company Berhad	5 100
-----------------------	-------

La société Socfin Company Berhad a été mise en liquidation en 2005.

Les acomptes sur liquidation reçus par la Société au 31 décembre 2005 sont, conformément au rapport des liquidateurs, considérés comme étant définitivement acquis.

Les sommes encaissées ont été constatées en diminution de la valeur d'actif de Socfin Company Berhad, l'excédent a été passé en produits exceptionnels.

Plantations des Terres Rouges	29
Compagnie de Pont-l'Abbé (fusion avec Financière de Sainte-Marine)	22
Kali Immobilier (liquidation)	15

VARIATION DES TITRES IMMOBILISÉS

Néant.

COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

NOTE 2 - AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	Valeurs au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	2		2	0
Immobilisations corporelles				
Mobilier, matériel de bureau	1			1
Total	3		2	1

NOTE 3 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES

État des créances

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Dont entreprises liées
Créances de l'actif immobilisé				
Prêts	1	1		
Autres immobilisations financières	1 251		1 251	
Créances de l'actif circulant				
Groupe et associés	66 558	66 558		66 558
Autres créances	1 908	1 908		
Charges constatées d'avance	3	3		1
Total	69 721	68 470	1 251	66 559

État des dettes

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Dont entreprises liées
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs	57	57			
Dettes fiscales et sociales	463	234	229		
Groupe et associés	8 119	8 119			8 087
Autres dettes	10	10			
Total	8 649	8 420	229		8 087

NOTE 4 - PRODUITS À RECEVOIR

Néant.

NOTE 5 - CHARGES À PAYER

(en milliers d'euros)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55
État autres impôts à payer	457
Groupe et associés (résultat des sociétés de personnes)	8 087
Autres dettes	9

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES

Le capital social au 31 décembre 2005 est de 23 509 milliers d'euros divisé en 559 735 actions de 42 euros chacune, dont aucune ne bénéficie d'un droit de vote double.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 01/01/2005	Affectation du résultat N – 1	Autres mouvements (1)	Résultat de l'exercice	Capitaux propres au 31/12/2005
Capital social	23 509				23 509
Prime d'émission	4 346				4 346
Prime de fusion	278 229				278 229
Réserve légale	3 470				3 470
Réserves réglementées	18 786		(18 786)		0
Autres réserves	34 016		18 329		52 345
Report à nouveau	56 093	(11 887)	457		44 663
Résultat de l'exercice	10 502	(10 502)		31 181	31 181
Total	428 951	(22 389)	0	31 181	437 743

(1) Affectation des réserves réglementées en autres réserves après imputation de la taxe exceptionnelle sur les réserves des plus-values à long terme de 2,50 %.

La taxe exceptionnelle de 2,50 % a été comptabilisée en dette fiscale par prélèvement sur le report à nouveau en 2004. Le montant prélevé a été restitué au report à nouveau en 2005.

NOTE 7 - ÉTAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Montant au 01/01/2005	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Solde au 31/12/2005
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour retraite	16			6	10
Provisions pour risques exceptionnels	780	29		596	213
	796	29		602	223
Immobilisations financières					
Participation	80 511	230		195	80 546
Titres immobilisés	4				4
Autres immobilisations financières	1 251				1 251
	81 766	230		195	81 801
Autres créances					
Provision pour dépréciation des autres créances	536				536
Total	83 098	259		797	82 560

Les principales dotations pour dépréciation des titres de participation concernent :

Rivaud Loisirs Communication	136
Sofimap	80

La reprise de provision pour dépréciation des titres de participation correspond à la société :

Rivaud Innovation	195
-------------------	-----

COMPTES SOCIAUX

Notes sur le compte de résultat

NOTE 8 - ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	2005	2004
Honoraires	1 160	1 693
Autres	77	143
Total	1 237	1 836

NOTE 9 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2005	2004
Jetons de présence versés	(188)	(188)
Jetons de présence reçus	23	14
Total	(165)	(174)

NOTE 10 - OPÉRATIONS EN COMMUN

(en milliers d'euros)	2005	2004
Quote-part de résultat sur opérations en commun	10	(121)

NOTE 11 - RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2005	2004
Revenus des titres de participation (dividendes)	12 198	7 739
Revenus des titres de participation (sociétés de personnes)	4	1 341
Charges et produits d'intérêts (dont pertes s/sociétés de personnes)	(6 731)	2 149
Différence de change	0	(1)
Dotations et reprise de provisions	(35)	(3 408)
Total	5 436	7 820

NOTE 12 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	2005	2004
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	(12)	(32)
Plus-values ou moins-values nettes sur cession de titres ⁽¹⁾	26 630	5 942
Dotations et reprises sur provisions	574	895
Total	27 192	6 805

(1) Dont

- plus-value de fusion Financière de Sainte-Marine/Compagnie de Pont-l'Abbé	20 044
- acomptes reçus sur la liquidation de Socfin Plantations	2 487
- acomptes reçus sur la liquidation de Socfin Company Berhad	1 039

NOTE 13 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ENTRE LE RÉSULTAT COURANT ET LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	4 042	0	4 042
Résultat exceptionnel	27 192	(53)	27 139
Total	31 234	(53)	31 181

Informations diverses

NOTE 14 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

La Compagnie des Caoutchoucs de Padang, absorbée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002 par la Compagnie du Cambodge, s'est engagée le 19 novembre 1998, conjointement et solidairement, avec la Société Anonyme Forestière et Agricole (Safa) dans le cadre de la cession de la société Rivaud à garantir tout passif nouveau ou diminution d'actif (hors immobilisé) ayant une origine antérieure à la vente.

La Compagnie des Caoutchoucs de Padang ayant été absorbée par la Compagnie du Cambodge le 30 juillet 2002, cet engagement a été repris par celle-ci avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002.

Le délai de garantie est de 10 ans pour toutes les participations dans les sociétés civiles immobilières. Aucune demande n'a été formulée à ce jour.

NOTE 15 - RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	2005	2004
Organes de surveillance	188	188

NOTE 16 - AVANCES ET CRÉDITS ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS

Néant.

NOTE 17 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. ci-après.

NOTE 18 - INDICATION DES ACCROISSEMENTS ET DES ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôt
Accroissement de la dette future d'impôt	163	54
Allègement de la dette future d'impôt	158	53

NOTE 19 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Les comptes de la Compagnie du Cambodge sont intégrés globalement dans la consolidation de la société :

Bolloré Investissement
Odet
29500 Ergué-Gabéric

NOTE 20 - EFFECTIFS

Néant.

COMPTES SOCIAUX

Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications	2001	2002	2003	2004	2005
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	24 920	23 143	23 143	23 509	23 509
Nombre des actions ordinaires existantes	593 340	551 035	551 035	559 735	559 735
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	9 200	8 700	8 700	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice ⁽¹⁾					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
b) Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	34 113	8 346	7 726	14 992	30 696
c) Impôts sur les bénéfices	6 404	1 242	1 954	1 976	53
d) Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	23 145	11 051	12 614	10 502	31 181
e) Résultat distribué	5 933	11 020	22 041	22 389	26 867
III. Résultat par action (en euros)					
a) Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	46,70	12,89	10,47	23,25	54,75
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	39,00	20,06	22,89	18,76	55,71
c) Dividende net attribué à chaque action	10	20	40	40	48
IV. Personnel					
a) Nombre de salariés	-	-	-	-	-
b) Montant de la masse salariale ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-

(1) En milliers d'euros.

COMPTES SOCIAUX

Filiales et participations au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% du capital détenu
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la Société			
1. FILIALES (+ 50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)			
Bolloré Médias Investissements	100 000	(3 546)	55,52
Financière du Loch	236 940	(14 495)	55,50
Financière de Sainte-Marine	44	6 543	55,53
Forestière Équatoriale	353 333 ⁽¹⁾	10 262 918 ⁽¹⁾	60,25
Rivaud Loisirs Communication	7 400	(2 466)	82,29
Société Centrale de Représentation (SCR)	325	1 074	83,08
Socphipard	26 575	16 392	77,06
2. PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)			
Compagnie des Tramways de Rouen	284	8 452	27,31
Financière Moncey	4 206	106 042	36,69
Financière de l'Odét	105 376	116 032	14,25
Financière V	69 724	15 500	22,81
Forestière de Campo	5 691 500 ⁽¹⁾	(7 541 690) ⁽¹⁾	21,43
IER	12 560	3 693	47,30
Plantations des Terres Rouges	17 029	422 800	10,00
Rivaud Innovation	12 160	(4 501)	28,60
Safa	4 040	4 999	46,37
Safa Cameroun	2 070 000 ⁽¹⁾	6 816 294 ⁽¹⁾	20,32
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	1 006	4 466	31,50
Société Financière HR (comptes 2004)	7 758	689	19,66
Socfinal	24 920	27 073	11,53
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations			
1. FILIALES NON REPRISES AU PARAGRAPHE A			
2. PARTICIPATIONS NON REPRISES AU PARAGRAPHE A			
Total			

(1) En milliers de francs CFA.

Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Numéro Siret
55 510	55 510				(3 321)		44213417700017
131 533	131 533				(14 571)		41753762800014
20 089	20 089				6 072		
7 158	7 158				454 608 ⁽¹⁾	1 039	0101394F
8 229	3 979			111	(66)		42877398000019
430	430				295	160	58214285700025
90 433	32 622			85	877		55211127000120
1 658	1 658				83	50	57050447200038
21 095	21 095				9 193	2 348	56205072400110
44 036	44 036			10	1 142	94	05680104600048
19 789	19 789				16		34211340400020
2 545	0			126 618 ⁽¹⁾	(104 300) ⁽¹⁾		siège social au Cameroun
3 538	3 538			101 657	(8 565)		62205031800063
9 818	9 818				38 995	4 288	siège social au Luxembourg
3 480	1 746				1 476		39005481500027
2 615	2 615				198	62	40914053000026
1 151	1 151			6 489 353 ⁽¹⁾	1 190 318 ⁽¹⁾	65	siège social au Cameroun
7 223	7 223				1 707	317	61203954500035
872	872				391	48	38124190000038
971	971				5 496	493	siège social au Luxembourg
110	96						
26 604	12 413						
458 887	378 342						

Rapport général des Commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie du Cambodge, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité et/ou des perspectives d'avenir ainsi que de la valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur d'entrée dans le patrimoine.

Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de surveillance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 25 avril 2006

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIÉS

Jean-Paul Séguret

AEG FINANCES

Gérard Harmand

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents dont elles sont issues.

Votre Conseil de surveillance du 31 mars 2005 a autorisé la cession à la société Bolloré de 5 577 actions de la société Plantations des Terres Rouges détenues par la Compagnie du Cambodge.

Cette opération a été réalisée le 22 juillet 2005 au prix de 2 972 541 € correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédant le jour de la cession.

Administrateurs intéressés :

- Monsieur Vincent Bolloré,
- Monsieur Hubert Fabri,
- Monsieur Edouard de Ribes,
- Financière V, représentée par Monsieur Marc Bebon,
- Bolloré Participations, représentée par Monsieur Cédric de Baillencourt,
- Monsieur Jean-Louis Bouquet, représentant permanent de Financière de l'Odé au Conseil d'administration de Bolloré et Président du Directoire de Compagnie du Cambodge.

Paris, le 25 avril 2006

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIÉS

Jean-Paul Séguret

AEG FINANCES

Gérard Harmand

RÉSOLUTIONS

Projet de résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2005)

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance, du rapport du Président sur le contrôle interne, et du rapport général des Commissaires aux comptes ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005, approuve dans toutes leurs parties lesdits comptes et rapports tels qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice de 31 181 076,78 euros.

Elle prend acte qu'aucune dépense et charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés n'a été engagée au cours de l'exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée générale, conformément aux propositions du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 31 181 076,78 euros de la façon suivante :

(en euros)	
Bénéfice de l'exercice	31 181 076,78
Report à nouveau antérieur ⁽¹⁾	44 662 597,02
Bénéfice distribuable	75 843 673,80
Dividendes	26 867 280,00
Au compte "Report à nouveau"	48 976 393,80

(1) Dont la somme de 457 158 euros prélevée sur le compte de réserves ordinaires et correspondant au montant de la taxe exceptionnelle prévue à l'article 39 de la loi de finances rectificative pour 2004, dont le montant avait été imputé sur le compte report à nouveau à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 48 euros par action au nominal de 42 euros, en progression de 20 % par rapport à 2004.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts (modifié par la loi de finances pour 2006 du 30 décembre 2005), sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement à compter du 16 juin 2006.

Conformément à la loi, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	2004	2003	2002
Nombre d'actions	559 735	551 035	551 035
Dividendes (en euros)	40,00 ⁽¹⁾	40,00	20,00
Montant distribué (en millions d'euros)	22,39	22,04	11,02

(1) Le dividende mis en distribution au titre de l'année 2004 était fixé à 40,00 euros par action qui, en application des dispositions de l'article 93 de la loi de finances pour 2005 et de l'article 243 bis du Code général des impôts, était éligible dans son intégralité à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158 2° et 3° du Code général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficiait qu'aux actionnaires personnes physiques.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2005)

L'Assemblée générale approuve les comptes consolidés qui se traduisent par un résultat net de 18,8 millions d'euros, dont 15,9 millions d'euros part du Groupe, contre un bénéfice de 16,2 millions d'euros pour l'exercice précédent.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat du Comte de Ribes arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Monsieur Hubert Fabri arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Monsieur Daniel-Louis Deleau arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

SEPTIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Bolloré Participations arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

HUITIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Plantations des Terres Rouges arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

NEUVIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Constantin Associés arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

DIXIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Gérard Harmand arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, nomme en remplacement et pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

AEG Finances
4, rue de Châtillon
75014 Paris

ONZIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-François Baloteaud arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, nomme en remplacement et pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Auditeurs et Conseils Associés
33 rue Daru
75008 Paris

DOUZIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Gilles Cart-Tanneur arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, nomme en remplacement et pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Michel Bonhomme
114, rue Marius-Aufan
92300 Levallois-Perret

TREIZIÈME RÉOLUTION

(Approbation des conventions réglementées)

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux prescriptions de l'article L. 225-88 du Code de commerce, prend acte des déclarations qui y sont inscrites et en approuve les conclusions.



Tour Bolloré
31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex
France
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33
Fax : +33 (0)1 46 96 44 22
www.bollore.com